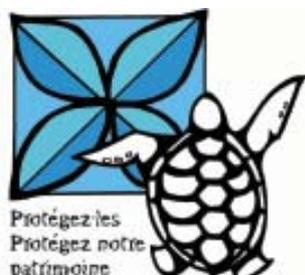


PROE

Programme de travail et budget
approuvés pour 2007 et
Budgets prévisionnels pour 2008 et 2009

17^e Conférence du PROE
11-15 septembre 2006
Nouméa (Nouvelle-Calédonie)

SPREP



Secretariat of the
Pacific Regional
Environment Programme

Protégez les
Protégez notre
patrimoine
2006 Année de la tortue de mer



Secrétariat du
Programme régional
océanien de l'environnement



**SECRETARIAT DU PROGRAMME RÉGIONAL OCÉANIEEN DE L'ENVIRONNEMENT
(PROE)**

**Programme de travail et budget approuvés pour 2007
et
budgets prévisionnels pour 2008 et 2009**

ISBN 978-982-04-0337-6

Résumé du programme de travail et du budget approuvés pour 2007 et projections pour 2008 et 2009

Introduction

Le programme de travail et le budget pour 2007 ont été préparés conformément au Règlement financier du PROE et sont exprimés en dollars É.-U.

Il s'agit du troisième budget préparé selon le nouveau format, adopté pour établir un lien clair et direct entre le programme annuel de travail et les priorités et résultats énoncés dans le Plan d'action pour la gestion de l'environnement de la région Pacifique (2005-2009) et les Programmes stratégiques du Secrétariat, qui définissent les objectifs et stratégies à moyen terme susceptibles de contribuer à l'obtention de ces résultats.

Depuis l'adoption de ces nouveaux instruments en 2004, le Secrétariat a reçu de nombreuses suggestions concernant l'amélioration de la présentation du budget grâce à l'intégration d'activités et d'indicateurs de performance plus spécifiques ainsi que de liens explicites avec ses Programmes stratégiques à moyen terme et avec le Plan d'action de la région. Nous en avons tenu compte et continuerons d'améliorer la présentation du programme de travail et du budget au cours des années à venir en tirant parti de l'expérience acquise et de l'assistance et des suggestions des membres.

Comme le stipule le Règlement financier, le projet de programme de travail et de budget consolidés pour 2007 est équilibré et s'élève à 7 190 609 dollars É.-U., soit 851 181 dollars É.-U. ou 10,6 % de moins que celui de l'exercice précédent.

Format du programme de travail et du budget

La présentation des programmes et budgets commence par une introduction résumant leurs activités, priorités et objectifs. La liste du personnel et des postes (pourvus, vacants ou non financés) affectés à chaque programme est fournie pour donner aux membres une idée des ressources humaines disponibles et nécessaires à leur bonne exécution. Les programmes sont ensuite détaillés volet par volet, en lien direct avec les Programmes stratégiques. Les informations fournies comprennent les objectifs, les réalisations, les activités prévues pour 2007 qui contribueront à ces réalisations, les indicateurs vérifiables pour ces activités et, à la dernière colonne, les données budgétaires. Par souci de transparence, celles-ci sont réparties en frais de personnel, d'exploitation et d'investissement et les sources de financement probables sont identifiées. Un financement non garanti figure dans les prévisions budgétaires lorsqu'une proposition de programme a été négociée et bien accueillie par un ou plusieurs bailleurs, de sorte que la probabilité d'obtenir le financement en 2007 soit au minimum égale à 50 %. Pour 2007, 87 % des financements du programme de travail et du budget sont garantis et 13 % restent à identifier.

Dépenses

Les dépenses totales anticipées s'élèvent à 7 190 609 dollars É.-U., soit 10,6 % de moins que les dépenses approuvées pour 2006 (8 041 790 dollars É.-U.). Ce chiffre reflète l'achèvement en 2006 du projet FEM-PNUD sur les Eaux internationales (8,5 millions de dollars É.-U.) et du Projet sur les substances qui appauvrissent la couche d'ozone, financé par le PNUE. Le Secrétariat estime toutefois qu'avec la réception, au second semestre 2006, du financement du projet français sur les récifs coralliens du Pacifique et, en 2007, du financement du projet FEM-PNUD de réduction des émissions de gaz à effet de serre, les dépenses totales inscrites au budget pour les exercices ultérieurs dépasseront à nouveau huit millions de dollars É.-U.

Résumé du programme de travail et du budget approuvés pour 2007 et projections pour 2008 et 2009

Des dépenses de 7,2 millions de dollars É.-U. en 2007 nous semblent tout à fait réalistes et réalisables, notamment si l'on considère les dépenses réelles enregistrées en 2005, 2004 et 2003 (respectivement 7,3, 7,8 et 7,7 millions de dollars É.-U.).

Recettes

Le Secrétariat et son budget restent largement tributaires des bailleurs pour exécuter les programmes de travail mais aussi une part substantielle des services de soutien. Les bailleurs représentent 72 % des recettes totales, contre seulement 13 % pour les contributions statutaires. Cette dépendance excessive à l'égard des bailleurs signifie que le Secrétariat et les activités qu'il mène dans les pays insulaires océaniques sont à la merci de facteurs externes hors de son contrôle ou de celui de ses membres. Cette situation se perpétue en devenant de plus en plus prononcée. Nous notons dans notre introduction aux budgets de 2005 et 2006 que l'augmentation des contributions des membres ne pourra être repoussée indéfiniment, alors que leur part dans les recettes totales du PROE est inférieure à celle de toutes les autres organisations régionales et que nous comptons 25 membres contre 16 dans la majorité des organisations du CORP (à l'exception de la CPS).

L'augmentation des contributions des membres n'a pu être évitée en 2007 que grâce à la présence d'excédents de 345 698 dollars É.-U. dans le budget de base des années antérieures. En l'absence d'un tel excédent, suite à la dotation des postes vacants et de l'augmentation de leurs coûts, les membres devront sensiblement augmenter leurs contributions l'année prochaine pour financer et équilibrer le budget de base. Comme l'année dernière, le budget consolidé est présenté sous la forme d'un budget de base et d'un budget de programme de travail, par souci de clarté et de compréhension et conformément aux décisions du Groupe spécial conjoint sur les fonctions de base qui s'est réuni en 2004.

Les recettes anticipées pour 2008 et 2009 reposent sur l'absorption progressive par les membres du déficit du budget de base après l'utilisation de la provision pour amortissement en 2006 et des excédents du budget de base en 2007. L'autre solution consisterait à faire absorber ce déficit par les membres en une seule année.

Conclusion

Nous nous sommes efforcés, lors de la préparation du programme de travail et du budget pour 2007 (et des budgets prévisionnels pour 2008 et 2009), d'améliorer le nouveau format adopté en tirant parti des suggestions des membres et de l'expérience acquise. Notre objectif a été de présenter, d'une part, des documents simples et lisibles mais suffisamment détaillés pour permettre aux membres et parties prenantes de prendre des décisions éclairées et, d'autre part, un programme de travail et un budget réalistes et réalisables, fidèles aux priorités de nos membres.

Documents présentés au titre du programme de travail et du budget pour 2007

- A. Programme de travail et budget consolidés pour 2007 et projections pour 2008 et 2009
- B. Budget consolidé pour 2007 présenté sous forme de budget de base et de budget du programme de travail
- C. Composition du financement
- D. Barème des contributions et allocations pour 2007
- E. Présentation détaillée du programme de travail et du budget
- F. Présentation détaillée du budget des services administratifs

Programme régional océanien de l'environnement
PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET CONSOLIDÉS POUR 2007
ET PROJECTIONS POUR 2008 ET 2009

	2005 RÉSULTATS ¹		2006 BUDGET		Jun-06 EFFECTIF	2007 APPROUVÉ		2008 PROJECTION		2009 PROJECTION	
RECETTES											
Contributions des membres	12.7%	929,846	11.6%	935,572	505,424	13.0%	935,572	12.8%	935,572	14.3%	1,122,572
Autres contributions des membres	0.0%	-	0.0%	-	-	0.0%	-	2.6%	187,000	2.9%	224,500
Excédents des exercices précédents	0.0%	-	0.0%	-	-	4.8%	345,698	0.0%	-	0.0%	-
Services de gestion des programmes	5.3%	386,946	4.8%	382,910	322,734	5.3%	383,000	5.5%	402,150	5.4%	422,258
Intérêts	4.0%	290,873	3.1%	250,000	126,826	3.8%	275,000	3.9%	288,750	3.9%	303,188
Autres recettes	0.7%	52,490	1.7%	136,966	27,489	1.4%	100,000	1.4%	105,000	1.4%	110,250
Provision pour amortissement	0.0%	-	4.2%	339,987	-	0.0%	-	0.0%	-	0.0%	-
Fonds des bailleurs	77.4%	5,672,390	74.6%	5,996,355	3,431,389	71.6%	5,151,339	73.8%	5,408,906	72.2%	5,679,351
TOTAL RECETTES	100.0%	\$7,332,545	100.0%	\$8,041,790	\$4,413,862	100.0%	\$7,190,609	100.0%	\$7,327,378	100.0%	\$7,862,119
DÉPENSES											
Écosystèmes insulaires	36.3%	2,921,889	35.6%	2,860,834	1,259,735	34.2%	2,461,575	34.2%	2,584,654	34.2%	2,713,886
Avenirs océaniques	33.0%	2,656,416	41.3%	3,323,628	1,729,507	39.3%	2,828,038	39.3%	2,969,440	39.3%	3,117,912
Direction générale et services administratifs	22.8%	1,646,064	23.1%	1,857,328	760,343	26.4%	1,900,996	26.4%	1,996,046	26.4%	2,095,848
	92.2%	\$7,224,369	100.0%	\$8,041,790	3,749,585	100.0%	\$7,190,609	100.0%	\$7,550,139	100.0%	\$7,927,646
EXCÉDENT/(DÉFICIT) NET		\$108,176		\$0	\$664,277		\$0		(\$222,761)		(\$65,527)

1. Conformément aux états financiers vérifiés pour l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Programme régional océanien de l'environnement
PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET CONSOLIDÉS POUR 2007
PRÉSENTÉS SOUS FORME DE BUDGET DE BASE ET DE BUDGET DU PROGRAMME DE TRAVAIL

	BUDGET DE BASE		BUDGET DU PROGRAMME DE TRAVAIL		BUDGET CONSOLIDÉ	
RECETTES						
Contributions des membres	56.5%	935,572	0.0%	-	13.0%	935,572
Frais d'appui au programme		-	6.9%	383,000	5.3%	383,000
Intérêts	16.6%	275,000	0.0%	-	3.8%	275,000
Autres recettes	6.0%	100,000	0.0%	-	1.4%	100,000
Excédents des exercices précédents	20.9%	345,698	0.0%	-	4.8%	345,698
Fonds des bailleurs	0.0%	-	93.1%	5,151,339	71.6%	5,151,339
TOTAL RECETTES	100.0%	\$1,656,270	100.0%	\$5,534,339	100.0%	\$7,190,609
DÉPENSES						
Écosystèmes insulaires		76,906	43.1%	2,384,669	34.2%	2,461,575
Avenirs océaniens	4.6%	-	51.1%	2,828,038	39.3%	2,828,038
Direction générale et services administratifs	95.4%	1,579,364	5.8%	321,632	26.4%	1,900,996
	100.0%	\$1,656,270	100.0%	\$5,534,339	100.0%	\$7,190,609
EXCÉDENT/(DÉFICIT) NET		\$0		\$0		\$0

Programme régional océanien de l'environnement
COMPOSITION DES FINANCEMENTS - PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR 2007

C

SOURCES DE FINANCEMENT

I) Budget de base			935,572
- Contributions actuelles des membres	13.01%	935,572	
- Autres contributions des membres	0.00%	-	
II) Autres recettes			720,698
- Intérêts	3.82%	275,000	
- Excédents des exercices précédents	4.81%	345,698	
- Autres recettes	1.39%	100,000	
III) Services de gestion des programmes			383,000
- Services de gestion des programmes	5.33%	383,000	
IV) Financement externe			
A). Financement bilatéral			2,000,829
Australie			
- AusAID - Extra-budgétaire	10.62%	763,667	
France			
- Gouvernement français	1.57%	113,150	
Japon	1.28%	92,270	
Nouvelle-Zélande			
- NZAID - Extra-budgétaire	6.05%	435,140	
- NZAID - Extra extra-budgétaire	6.45%	463,582	
É.-U			
- Administration nationale de l'océan et de l'atmosphère	0.99%	71,110	
- Conseil régional de gestion des pêches pour le Pacifique occidental	0.86%	61,910	
B). Financement multilatéral			2,132,850
- Secrétariat du Commonwealth	0.63%	45,100	
- Union européenne	2.33%	167,745	
- Fonds pour l'environnement mondial - PNUD	19.39%	1,394,015	
- Organisation maritime internationale	2.09%	150,000	
- MacArthur Foundation	0.14%	10,000	
- Ramsar	0.90%	65,020	
- Taiwan-République de Chine	0.21%	15,000	
- The Nature Conservancy	0.35%	25,000	
- Programme des Nations Unies pour le développement	0.14%	10,000	
- Programme des Nations Unies pour l'environnement	3.49%	250,970	
C). Autres			93,810
- Bailleurs divers	1.30%	93,810	
TOTAL FINANCEMENTS IDENTIFIÉS			\$6,266,759
TOTAL FINANCEMENTS À IDENTIFIER	12.85%		\$923,851
TOTAL PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES	100.00%		\$7,190,609

**BARÈME ET ALLOCATIONS DES CONTRIBUTIONS DES MEMBRES
POUR L'EXERCICE 2007**

	<i>Barème approuvé</i>	<i>Quotes-parts approuvées</i>
	%	USD
Samoa américaines	0.09%	10,184
Australie	19.79%	185,106
Îles Cook	1.09%	10,184
États fédérés de Micronésie	1.09%	10,184
Fidji	2.18%	20,360
France	14.34%	134,202
Polynésie française	2.18%	20,360
Guam	2.18%	20,360
Kiribati	1.09%	10,184
Îles Marshall	1.09%	10,184
Nauru	1.09%	10,184
Nouvelle-Calédonie	2.18%	20,360
Nouvelle-Zélande	14.34%	134,202
Nioué	1.09%	10,184
Mariannes du Nord	1.09%	10,184
Palaos	1.09%	10,184
Papouasie-Nouvelle-Guinée	2.18%	20,360
Samoa	2.18%	20,360
Îles Salomon	2.18%	20,360
Tokélaou	1.09%	10,184
Tonga	1.09%	10,184
Tuvalu	1.09%	10,184
États Unis d'Amérique	19.97%	186,787
Vanuatu	2.18%	20,360
Wallis-et-Futuna	1.09%	10,184
Total	100.00%	935,572

1. ÉCOSYSTÈMES INSULAIRES

Objectif du programme : Pays et territoires insulaires océaniques à même de gérer les ressources insulaires et les écosystèmes océaniques de manière durable et propre à entretenir la vie et les modes de subsistance

Contexte stratégique

L'orientation du PROE à travers ce programme reflète un engagement fondamental en faveur du maintien des modes de subsistance des peuples insulaires, grâce à la conservation et à la gestion efficaces des écosystèmes terrestres, côtiers et marins. Ce programme vise à développer les capacités des peuples océaniques afin de les aider à conserver et gérer durablement les écosystèmes et les ressources de leurs îles. Il vise également à protéger les espèces menacées prioritaires et à préserver les pays et territoires des espèces exotiques envahissantes. À travers ce programme, le PROE entend aborder les questions de conservation des écosystèmes terrestres, côtiers et marins, de gestion durable des ressources naturelles et de protection des espèces menacées prioritaires contre les menaces anthropiques et les espèces envahissantes. Ces questions nécessitent des interventions aux niveaux local, national, régional et international.

Objectif pour 2007

En 2007, ce programme fournira les conseils et l'assistance techniques ainsi que les informations et le soutien nécessaires au renforcement des capacités requises pour aider les pays et territoires océaniques à résoudre les problèmes pressants décrits ci-dessus. Les activités liées aux autoévaluations nationales des capacités à renforcer (ANCR) continueront d'aider les membres à recenser leurs besoins en vue de l'acquittement des obligations qui leur incombent en vertu des accords multilatéraux sur l'environnement (AME), dont la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CLD). Une importance particulière sera accordée au renforcement des activités sur la biodiversité insulaire et à l'assistance à la gestion des espèces envahissantes. À la 16^e Conférence du PROE, les membres ont souligné l'importance d'augmenter le soutien dans ces domaines et le Secrétariat a donc recruté de nouveaux spécialistes pour travailler avec eux. L'adoption en 2006 du programme de travail de la CDB sur la diversité biologique des îles et l'important rôle de soutien joué par les pays océaniques renforcent le besoin de développer les activités dans ce domaine et de tirer pleinement parti du nouveau spécialiste de la biodiversité insulaire. Parallèlement, les activités du PROE sur les espèces envahissantes se développent, notamment avec la constitution du Réseau pédagogique océanique sur les espèces envahissantes (PILN) grâce au soutien d'un certain nombre de partenaires, dont le gouvernement des États-Unis et The Nature Conservancy. Le coordinateur de ce réseau est en poste au PROE mais la poursuite de son travail en 2007 dépend de l'obtention d'un financement extérieur. La capacité du PROE sera renforcée grâce au

recrutement d'un spécialiste des espèces envahissantes qui travaillera à l'élaboration d'un grand projet du FEM axé sur cette question. Le programme continuera d'aider les membres insulaires océaniques à recenser et résoudre leurs problèmes côtiers et marins tout en poursuivant sa collaboration avec ses partenaires tels que le PNUE, Ramsar et ReefBase.

Il importe d'adopter une approche intégrée face aux problèmes écosystémiques insulaires et le volet terrestre du programme travaillera étroitement avec le volet côtier et marin, notamment pour aider les membres à mettre en œuvre leurs Plans d'action nationaux et stratégies pour la biodiversité (PANSB). Le PROE devra également tirer le meilleur parti de l'expérience acquise et des possibilités suscitées dans le cadre de la mise en œuvre du Projet des eaux internationales qui s'achève en décembre 2006. Des éléments de ce projet concernent aussi bien le programme Écosystèmes insulaires que le programme Avenirs océaniques. Dans le cadre du programme Écosystèmes insulaires, il s'agira de faire fond sur les initiatives de ce projet, concernant la gestion des ressources marines et des bassins versants, le renforcement des capacités et la communication, grâce à des activités planifiées.

Les personnes suivantes contribuent à la réalisation des objectifs de ce programme :

Stuart CHAPE	[Directeur du programme]
Makerita ATIGA-PATU	[Secrétaire du directeur du programme]
Tamara Logan	[Responsable de l'éducation et de la communication]
Frank Wickham	[Chargé de formation et des RH]
Kate BROWN	[Conseillère en matière de stratégie d'action pour la conservation de la nature]
À pourvoir	[Spécialiste des espèces envahissantes]
Anna TIRAA	[Spécialiste de la biodiversité insulaire]
Gillian KEY	[Coordinatrice du Réseau pédagogique océanique sur les espèces envahissantes – Consultante]
Caroline VIEUX	[Spécialiste de la gestion des récifs coralliens]
Non financé	[Spécialiste des zones protégées]
Non financé	[Spécialiste des écoentreprises]
Dominique BENZAKEN	[Spécialiste de la gestion des zones côtières]
Lui BELL	[Spécialiste des espèces marines]
Anne TREVOR	[Responsable adjointe de la base de données sur les tortues]
Vainu'upo JUNGBLUTT	[Administrateur adjoint - Convention de Ramsar]
Theresa FRUEAN	[Secrétaire du programme]

PROGRAMME 1

:

ÉCOSYSTÈMES INSULAIRES

Volet : 1.1 – Gestion des écosystèmes terrestres

Objectif : Promouvoir et soutenir la gestion durable et la conservation des écosystèmes terrestres

En 2007, le volet Gestion des écosystèmes terrestres se concentrera sur l'assistance technique aux Plans d'action stratégiques nationaux sur la diversité biologique (PANSB), et notamment sur leur mise en œuvre, ainsi que sur les autres processus connexes. L'intégration prioritaire de la conservation sera également privilégiée grâce à l'élaboration d'une stratégie de communication régionale visant à soutenir la gestion

durable des ressources. Le recrutement en 2006 du spécialiste de la biodiversité insulaire permettra au programme de mieux aider les pays et territoires sur les questions écosystémiques terrestres, notamment en ce qui concerne le recensement des actions prioritaires.

Réalisation	Activité	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Prévisions budgétaires (dollars É.-U.)		
1.1.1 Conservation des principaux écosystèmes terrestres	<ul style="list-style-type: none"> Soutien à au moins trois membres en matière de planification et de bilans de mise en œuvre des priorités de préservation des écosystèmes terrestres et assistance à l'élaboration de plans abordant ces priorités Assistance à au moins trois membres en vue du recensement des capacités à renforcer en priorité pour la préservation des écosystèmes terrestres et appui à la mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> Priorités examinées avec trois membres, rapports et propositions préparés pour soutenir une initiative de préservation des écosystèmes terrestres par pays Capacités à renforcer en priorité pour la préservation des écosystèmes terrestres définies et approuvées par le gouvernement et au moins une initiative de renforcement des capacités appuyée pour chacun des trois membres 	Sous-total 47 324		
			Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.
			33 324	14 000	0
			Sources de financement		
			NZODA-XB	26 554	
Soutien au progr.	1 911				
NZOID XB	11 129				
À identifier	7 730				
1.1.2 Adoption accrue des approches durables en gestion des ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none"> Fourniture d'assistance technique aux PANSB et réalisation de bilans et soutien à la planification de la mise en œuvre Planification et organisation avec l'USP du Cours sur la conservation communautaire pour les Îles du Pacifique (PICCC) et obtention des ressources nécessaires à son exécution Aide aux pays en vue de recenser leurs besoins prioritaires de renforcement des capacités dans le contexte des problèmes nationaux liés à la CLD dans le cadre du processus ANCR Assistance à au moins quatre pays en vue de la mise en œuvre d'une activité pilote de renforcement des capacités dans le cadre des projets du FEM sur la gestion durable des sols Aide aux membres en vue l'élaboration de demandes de ressources visant la création de sites modèles démontrant les avantages de la gestion durable des ressources. Aide aux membres en vue d'augmenter la sensibilisation aux niveaux local et national aux besoins et aux mécanismes en matière de gestion durable des ressources 	<ul style="list-style-type: none"> PANSB révisés et plans de mise en œuvre formulés par trois membres et approuvés par les autorités nationales Financement obtenu et PICCC exécuté avec au moins 70 % des participants achevant ce cours et appliquant leurs nouvelles compétences et connaissances sur leur lieu de travail Priorités et plans d'action en matière de renforcement des capacités définis par au moins quatre membres Activités de renforcement des capacités abordant les besoins prioritaires exécutées dans quatre pays avec l'assistance du PROE Propositions de projets achevées pour au moins quatre membres et approuvées par les autorités concernées Activités de sensibilisation exécutées par au moins trois membres dans le but de promouvoir la gestion durable des ressources et rapports d'évaluation indiquant une sensibilisation accrue des parties intéressées 	Sous-total 262 434		
			Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.
			96 324	166 110	0
			Sources de financement		
			NZODA-XB	77 381	
ComSec	45 100				
NZOID XB	30 090				
NZOID XXB	7 095				
Soutien au progr.	1 911				
À identifier	100 857				

PROGRAMME 1

:

ÉCOSYSTÈMES INSULAIRES

Volet : 1.2 – Écosystèmes côtiers et marins

Objectif : Promouvoir et soutenir la gestion durable et la conservation des écosystèmes côtiers et marins

L'un des principaux objectifs du programme de gestion côtière est d'aider les pays et territoires insulaires océaniques à améliorer leurs pratiques de gestion et à bien coordonner et exécuter les activités visant la préservation et l'utilisation durable des écosystèmes côtiers et marins. En tant que partenaire de l'Initiative Corail pour le Pacifique Sud (CRISP), le PROE s'attachera à renforcer la capacité institutionnelle des pays et territoires océaniques en matière de gestion intégrée des bassins versants et à améliorer la sensibilisation des dirigeants à la valeur économique de ces écosystèmes. Le PROE travaillera également avec les pays et territoires pour améliorer la communication et l'adoption des résultats et du savoir-faire issus des activités menées par les partenaires du CRISP, en tenant compte de l'expérience des initiatives antérieures telles que le programme côtier PROE-ICRAN et le Projet des eaux internationales.

Les activités de ce volet permettront également d'avoir accès à des informations et méthodologies en matière de gestion côtière et modes de subsistance durables en développant les systèmes d'information tels que le Réseau mondial de surveillance continue des récifs coralliens et le Réseau des zones marines sous gestion locale et en créant des sites de démonstration des meilleures pratiques de gestion, en particulier

dans les territoires français. Le PROE continuera de renforcer la capacité des membres insulaires à protéger et gérer efficacement leurs zones humides côtières, notamment dans le cadre de son partenariat avec la Convention de Ramsar. D'autres activités seront également menées en collaboration avec le programme Avenirs océaniques pour gérer les sources de pollution d'origine terrestre dans le cadre du Programme d'action mondial du PNUD pour la protection de l'environnement marin contre la pollution d'origine tellurique.

La coordination de programmes de formation, de sensibilisation et de renforcement des capacités s'adressant à une large gamme d'acteurs de la conservation, de gestionnaires de l'environnement et de décideurs est tout aussi importante en vue de l'amélioration de la gestion des zones côtières et humides. L'engagement des communautés locales pour démontrer les avantages de l'utilisation durable des zones humides et des écosystèmes côtiers, dont les mangroves et les récifs coralliens, et la promotion de leur participation à la gestion des ressources sont d'autres aspects importants.

Réalisation	Activité	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Prévisions budgétaires (dollars É.-U.)				
1.2.1 Conservation des principaux écosystèmes côtiers et marins	<ul style="list-style-type: none"> Révision des PANSB en relation avec les priorités marines et côtières dans sept pays, élaboration de mécanismes d'exécution et recherche de financements pour le soutien dans les pays en vue d'améliorer la capacité de planification de la mise en œuvre relative aux écosystèmes marins et côtiers prioritaires dans au moins un pays Enrichissement de la base de données océanique de Reefbase grâce à la fourniture de données sur les écosystèmes côtiers et marins Soutien local à la gestion communautaire des ressources côtières et marines dans au moins deux territoires français Soutien à l'échange d'informations sur la gestion des meilleures pratiques et offre d'activités de formation entre les gestionnaires de sites et les agents d'exécution afin de soutenir les réseaux régionaux tels que le Réseau des zones marines sous gestion locale 	<ul style="list-style-type: none"> Révision effectuée et rapport présenté aux pays, au moins 60 % du financement total sollicité obtenu pour le soutien dans les pays et au moins une activité de renforcement des capacités en matière de hiérarchisation des priorités et de planification de la mise en œuvre exécutée dans chacun des sept pays Base de données Reefbase lancée et accessible par Internet aux pays et territoires océaniques Activités évaluées et soutien fourni à au moins deux territoires français Au moins deux activités d'échange et de formation évaluées et ressources recensées et assurées pour soutenir les réseaux régionaux 	Sous-total				
			273 826				
			Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest		
			82 906	187 420	3 500		
						Sources de financement	
			France	56 575			
			MacArthur	5 000			
			NZAID XB	26 225			
			NZAID XXB	3 055			
			Soutien au prog.	1 911			
			Ramsar	32 510			
			FEM-PNUD	145 820			
			À identifier	2 730			

PROGRAMME 1

:

ÉCOSYSTÈMES INSULAIRES

Réalisation	Activité	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Prévisions budgétaires (dollars É.-U.)		
	<ul style="list-style-type: none"> Recensement des ressources et des partenariats en vue de la gestion des zones humides, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de l'Initiative de soutien régional océanien à la conservation des zones humides adoptée par la COP9 de Ramsar Coordination des activités de gestion des zones humides dans les pays et territoires insulaires océaniques grâce à la mise en œuvre de la Convention de Ramsar en conformité avec le mémorandum de coopération entre les secrétariats du PROE et de Ramsar 	<ul style="list-style-type: none"> Ressources additionnelles recensées et assurées pour améliorer la capacité des pays et territoires océaniques en matière de conservation et d'utilisation rationnelle des écosystèmes des zones humides côtières et marines Supports de sensibilisation et d'éducation sur les zones humides diffusés aux 21 pays et territoires océaniques Activités de commémoration de la Journée mondiale des zones humides menées dans les cinq parties insulaires océaniques et promues dans les 16 pays et territoires océaniques non signataires Activités de gestion des zones humides et planification menées dans au moins un pays non signataire, notamment par l'adhésion à la Convention de Ramsar Soutien accru fourni aux pays et territoires océaniques pour la gestion des zones humides, y compris par le biais des processus de la Convention de Ramsar 			
1.2.2 Renforcement de la gestion côtière intégrée	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'études de cas pour examiner la capacité institutionnelle en gestion intégrée des côtes et proposition d'outils de renforcement des capacités en vue de la prise de décision intégrée dans au moins un pays et un territoire océanien Finalisation de deux sites de démonstration (Vanuatu et Kiribati) pour gérer les sources de pollution d'origine terrestre dans le cadre du Programme d'action mondial du PNUE pour la protection de l'environnement marin contre la pollution d'origine tellurique Élaboration d'études de cas sur la valeur économique des ressources côtières et marines pour les communautés locales et nationales et large diffusion des résultats Élaboration d'outils en vue du financement durable de la préservation des ressources côtières et marines Mise en œuvre d'une stratégie de communication en vue de la dissémination et de l'adoption des résultats de l'Initiative Corail pour le Pacifique Sud (CRISP) par les dirigeants et responsables en collaboration avec les partenaires du CRISP 	<ul style="list-style-type: none"> Deux études de cas réalisées et documents envoyés à tous les membres Projet mis en œuvre à Vanuatu et à Kiribati, sites de démonstration créés et aux moins une approche abordant l'impact de la pollution sur les environnements marins côtiers exécutée avec succès Deux études de cas élaborées et résultats diffusés aux dirigeants grâce à une communication ciblée et activités de formation dans au moins un pays et un territoire océaniques Outils économiques élaborés et présentés à un pays et un territoire Stratégies de communication élaborées et au moins une activité régionale et deux activités ciblées mises en œuvre dans un pays et un territoire 	Sous-total 331 691		
			Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.
			122 621	205 070	4 000
			Sources de financement		
				France 56 575 MacArthur 5 000 NZAID XB 26 925 NZAID XXB 42 770 Soutien au prog. 1 911 Ramsar 32 510 PNUE 149 970 PNUE-GPA 6 000 À identifier 10 030	

PROGRAMME 1

:

ÉCOSYSTÈMES INSULAIRES

Volet du programme : 1.3 – Espèces d'intérêt particulier

Objectif : Promouvoir la conservation de la diversité biologique des îles

Le Pacifique insulaire est renommé pour la forte importance qu'il accorde à la conservation des espèces et pour son haut niveau d'endémisme et sa riche diversité biologique. Mais la région connaît malheureusement des taux d'extinction parmi les plus élevés au monde ainsi qu'un problème croissant lié aux espèces végétales et animales envahissantes qui menacent les écosystèmes naturels et la productivité économique. Le PROE a pris des mesures pour se concentrer sur ces questions en renforçant ses ressources techniques dans le cadre du programme Écosystèmes insulaires.

Plusieurs activités seront menées en 2007 pour aider les membres à préserver les espèces menacées et à lutter contre les espèces envahissantes. Le projet continuera de collaborer avec les organisations du CORP, les O.N.G. et les gouvernements pour faciliter ce travail, qui couvre les espèces marines (cétacés, dugongs et tortues) et aviaires en particulier. Le Réseau pédagogique océanien sur les espèces envahissantes (PILN) jouera par ailleurs un rôle important dans la réduction de l'impact de ces espèces.

Réalisation	Activité	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Prévisions budgétaires (dollars É.-U.)			
1.3.1 Gestion et conservation des espèces menacées	<ul style="list-style-type: none"> Assistance aux pays et territoires océaniques dans le cadre de l'inventaire des sites de nidification des tortues et poursuite des activités d'éducation et de sensibilisation sur les tortues axées sur la gestion des sites de nidification et la biologie des tortues Formation des pays et territoires océaniques et assistance à l'installation de la base de données sur les tortues Organisation d'une réunion consultative régionale en vue de la révision du cadre de référence du Programme sur les espèces marines 2003-2007 Soutien aux pays et territoires océaniques en vue de la mise en œuvre des activités prioritaires des plans d'action sur les tortues de mer, les baleines, les dauphins et les dugongs Soutien technique aux pays et territoires océaniques en vue de l'élaboration de plans nationaux de reconstitution et de gestion des espèces d'intérêt particulier et des échouages de cétacés Recensement de sources de financement et élaboration de demandes en collaboration avec les pays et territoires océaniques et les partenaires en vue de la réalisation d'inventaires scientifiques et de la gestion des espèces menacées Soutien à la mise en œuvre des priorités nationales sur les espèces aviaires par le biais du groupe de travail sur l'avifaune de la Table ronde pour la conservation de la nature 	<ul style="list-style-type: none"> Inventaires effectués dans trois pays et territoires, rapports réalisés et nouvelles informations distribuées aux membres Formation achevée et base de données installée dans au moins 8 pays et territoires Réunion organisée, cadre de référence élaboré et rapport présenté pour adoption à la 18^e Conférence du PROE Une activité prioritaire mise en œuvre et achevée pendant l'année dans au moins trois pays Plans nationaux de reconstitution élaborés et présentés aux autorités nationales d'au moins deux pays Demandes de financement préparées pour au moins deux pays et territoires, approuvées par les autorités gouvernementales et soumises à des bailleurs potentiels avant la fin de l'année Groupe de travail opérationnel exécutant au moins une activité prioritaire dans au moins deux pays et territoires 	Sous-total 178 156			
			Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.	
			60 641	117 115	400	
			Sources de financement			
						NZAID XB 26 225 NZAID XXB 35 125 Soutien au prog. 1 911 WPRFMC 26 005 À identifier 88 890

PROGRAMME 1 : ÉCOSYSTÈMES INSULAIRES

Réalisation	Activité	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Prévisions budgétaires (dollars É.-U.)		
1.3.2 Réduction de la menace liée aux espèces envahissantes	<ul style="list-style-type: none"> Gestion des activités du projet PDF-B du FEM sur la gestion des espèces envahissantes Exécution des cours de formation sur les espèces envahissantes pour les agents chargés des contrôles frontaliers dans au moins deux pays Soutien au développement d'au moins une nouvelle technique ou approche pour juguler/éradiquer les espèces envahissantes Soutien au Réseau pédagogique océanien sur les espèces envahissantes (PILN) Soutien à la révision de la Stratégie régionale sur les espèces envahissantes Coordination et gestion de la mise en œuvre de la Stratégie régionale relative à l'introduction d'espèces marines envahissantes par les navires 	<ul style="list-style-type: none"> Projet mis en œuvre et résultats présentés à la 18^e Conférence du PROE Cours de formation organisés en Polynésie française et dans un deuxième pays, évaluation indiquant un niveau de satisfaction élevé Informations et conseils offerts à au moins trois pays sur de nouvelles approches permettant de juguler et d'éradiquer les espèces envahissantes Minimum de trois échanges entre pays effectués, rapports produits suite aux détachements et évaluation indiquant l'application sur le lieu de travail des compétences et connaissances acquises par les bénéficiaires Stratégie révisée, priorités recensées en concertation avec les membres Stratégie régionale formulée, approuvée et mise en œuvre 	Sous-total 643 028		
			Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.
			107 373	533 655	2 000
			Sources de financement		
			NZODA-XB 4 157 MISD 37 524 NZAID XB 71 408 FEM-PNUD 270 155 Soutien au prog. 1 911 TNC 25 000 WPRFMC 9 900 À identifier 222 973		
1.3.3 Gestion efficace des populations migratrices	<ul style="list-style-type: none"> Distribution de bagues de marquage des tortues et de matériel connexe et saisie des données sur les bagues dans la base de données sur les tortues pour aider les membres à les surveiller Élaboration de demandes de financement et recherche de bailleurs pour appuyer l'application du mémorandum d'accord océanien sur les cétacés dans le cadre de la Convention sur les espèces migratrices (CMS), avec le Secrétariat de la CMS et d'autres partenaires Conseils et soutien aux pays et territoires océaniques lors des négociations et de la mise en œuvre du mémorandum d'accord sur les dugongs dans le cadre de la CMS Assistance à l'élaboration du mémorandum d'accord océanien pour la conservation des tortues marines dans le cadre de la CMS en partenariat avec le Secrétariat de la CMS et d'autres partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> Bagues et matériel connexe distribués et base de données mise à jour pour au moins cinq pays et territoires océaniques Une demande de financement élaborée et diffusée pour observations aux pays et territoires, au Secrétariat de la CMS et aux autres partenaires et envoyée à des bailleurs potentiels Note d'information préparée, conseils fournis pour les réunions de négociation et au moins une activité prioritaire du mémorandum d'accord soutenue Mémorandum d'accord élaboré et présenté aux pays et territoires océaniques pour examen et approbation 	Sous-total 114 679		
			Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.
			72 524	41 755	400
			Sources de financement		
			NZODA-XB 26 048 NZAID XB 26 225 NZAID XXB 10 150 Soutien au prog. 1 911 WPRFMC 26 005 À identifier 24 340		

PROGRAMME 1 : ÉCOSYSTÈMES INSULAIRES

Volet du programme : 1.4 – Communautés et institutions

Objectif : Donner aux communautés et institutions des pays et territoires insulaires océaniques la capacité de gérer leur propre développement environnemental

Le besoin de développer et de renforcer la capacité des populations et des institutions des pays et territoires membres du PROE continue d'occuper une place importante dans le programme de travail du Secrétariat. En 2007, ce volet continuera de soutenir les membres dans les domaines de l'éducation, de la communication, de la sensibilisation et de la formation. Il visera également une meilleure intégration de l'environnement et du développement durable dans les programmes nationaux d'éducation, de communication et de sensibilisation ainsi que le renforcement des capacités nationales en gestion du savoir et diffusion de l'information.

L'assistance fournie dans le cadre du programme de travail de 2006 se poursuivra et visera notamment le renforcement des capacités des administrations et organismes chargés de l'environnement. On examinera les possibilités et les ressources disponibles en élaborant des modalités pour répondre aux besoins de formation prioritaires. Le Secrétariat aidera les pays à achever leurs projets ANCR et élaborera des plans de renforcement des capacités pour les membres qui sont parties à la CCNUCC, à la CDB et la CLD. Une assistance sera fournie à ceux qui ont achevé leurs ANCR et plans d'action associés en vue de la préparation de propositions de projets de renforcement des capacités.

L'assistance en matière d'éducation, de communication et de sensibilisation se poursuivra conformément au cadre éducatif régional du PROE et comprendra l'intégration des questions environnementales et du développement durable dans les programmes nationaux, le renforcement des partenariats entre parties prenantes et la mise en œuvre d'initiatives pour promouvoir la communication intégrée dans la planification et l'élaboration de campagnes et de projets de sensibilisation.

La mise en œuvre du Réseau océanique d'information sur l'environnement (PEIN) financé par l'UE se poursuivra également et sera axée sur les six nouveaux membres ACP. Des stages en détachement seront organisés et les réseaux nationaux seront renforcés afin d'améliorer la dissémination d'informations sur l'environnement.

Les agents chargés de ce volet fourniront également conseils et soutien aux activités de sensibilisation, de communication, de diffusion de l'information et de formation mises en œuvre dans le cadre de divers projets dépendant des deux grands programmes du PROE.

PROGRAMME 1 : ÉCOSYSTÈMES INSULAIRES

Réalisation	Activité	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Prévisions budgétaires (dollars É.-U.)		
1.4.1 Élaboration et soutien à l'application de stratégies de mise en valeur des ressources humaines au sein des ministères de l'Environnement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assistance aux ministères de l'Environnement en matière de mise en valeur des ressources humaines et de stratégies institutionnelles connexes grâce à des activités consultatives et au soutien aux activités de formation dans les pays ▪ Assistance aux membres insulaires en vue de la formulation de plans de renforcement des capacités au titre du projet ANCR et élaboration de propositions de renforcement des capacités pour appuyer la mise en œuvre ▪ Assistance aux chargés de programmes du PROE en vue de la conception, de la mise en œuvre et l'évaluation des activités de renforcement des capacités des membres en 2007 ▪ Préparation de demandes en vue d'obtenir un soutien financier pour les stages en détachement et les échanges entre pays et au PROE 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une priorité en matière de mise en valeur des ressources humaines appuyée dans au moins six membres insulaires et au moins une demande de financement élaborée par fonctionnaire ayant reçu une assistance ▪ Ministères de l'Environnement d'au moins quatre membres insulaires élaborant des plans d'action pour le PNUD et le FEM suite au soutien fourni par le PROE ▪ Au moins une activité de formation planifiée, exécutée et évaluée par au moins six chargés de programmes suite aux conseils et soutien fournis par le chargé de la formation et des RH ▪ Demandes de financement préparées et soumises aux bailleurs en tant que projets indépendants ou dans le cadre de projets élaborés par les agents chargés des programmes, et crédits obtenus pour au moins huit stages en détachement 	Sous-total 113 197		
			Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.
			86 792	26 405	0
			Sources de financement		
			NZODA-XB	74 522	
NZOID XB	11 129				
NZOID XXB	22 905				
Soutien au prog.	1 911				
À identifier	2 730				
1.4.2 Soutien à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies nationales et régionales d'éducation et de sensibilisation à l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation d'une réunion consultative régionale en vue de la révision du Cadre régional sur l'éducation en vue du développement durable (EDD) ▪ Soutien à l'élaboration de plans nationaux sur l'EDD et l'environnement ▪ Soutien à la mise en œuvre d'actions prioritaires des stratégies nationales d'EDD ▪ Exécution de détachements sur l'EED au PROE ▪ Élaboration d'un manuel de formation en EDD en collaboration avec les principaux partenaires en vue de sa distribution aux membres et à ces partenaires ▪ Soutien aux chargés de programmes du PROE et en vue de la mise en œuvre des activités d'éducation et de communication d'au moins trois réalisations du programme de travail de 2007 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cadre régional sur l'éducation en vue du développement durable révisé soumis à la 18^e Conférence pour approbation ▪ Au moins cinq plans nationaux sur l'EDD et l'environnement appuyés ▪ Au moins une action prioritaire mise en œuvre dans chacun des cinq pays ▪ Aux moins deux détachements effectués, évalués et consignés ▪ Manuel produit en collaboration avec le réseau EED du PROE et les principaux partenaires, distribué à la région et utilisé dans au moins cinq pays ▪ Guide sur l'intégration de l'éducation et de la communication à la conception et à la mise en œuvre de projets élaboré et distribué et au moins trois réalisations incorporant des activités éducation et de communication 	Sous-total 211 976		
			Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.
			93 616	118 360	0
			Sources de financement		
			NZODA-XB	74 748	
Budget de base	17 186				
NZOID XB	11 129				
Soutien au prog.	1 911				
À identifier	107 002				

PROGRAMME 1 : ÉCOSYSTÈMES INSULAIRES

Réalisation	Activité	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Prévisions budgétaires (dollars É.-U.)				
1.4.3 Soutien à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies relatives aux capacités de gestion des connaissances, de la documentation et de l'information	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Liaison entre les bases de données en ligne et autonomes de réseaux existants et nouveaux (GBIF-PBIF, etc.) et d'autres centres d'échange (CDB-PANSB ; biosécurité, etc.) dans les pays membres et présentation sur le site web du PROE ▪ Assistance aux membres insulaires du Pacifique en vue de la constitution de centres et de réseaux nationaux d'information sur l'environnement ▪ Planification et exécution de stages en détachement sur le développement de sites web, la recherche en ligne et le partage d'information 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Centre d'échanges nationaux intégrés mis en place dans au moins trois pays suite au soutien fourni par le PROE ▪ Au moins 20 coordinateurs nationaux et agents de soutien formés sur les centres d'échange ▪ Centre d'information sur l'environnement opérationnel dans au moins six membres ACP du Pacifique et un État non ACP ▪ Deux stages en détachement planifiés, exécutés et évalués et évaluation indiquant l'application sur le lieu de travail des compétences et connaissances acquises par les bénéficiaires 	Sous-total				
			285 263				
			Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.		
			94 018	191 245	0		
			Sources de financement				
			Budget de base	59 720			
			Union européenne	167 745			
			NZAID XB	11 129			
			Soutien au prog.	23 939			
			PNUE	20 000			
			À identifier	2 730			

PROGRAMME 1 : ÉCOSYSTÈMES INSULAIRES

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES (DOLLARS É.-U.)	SOURCES DE FINANCEMENT	
Frais de personnel :	NZODA-XB	254 678
	Budget de base	76 906
	France	63 150
	MISD	37 524
	NZAID XB	231 714
	NZAID XXB	61 100
	Soutien au prog.	41 138
	Ramsar	41 820
	WFMC	42 110
Frais de fonctionnement :	NZODA-XB	28 733
	ComSec	45 100
	UE	167 745
	France	50 000
	MacArthur	10 000
	NZAID XB	12 400
	NZAID XXB	59 700
	Ramsar	23 200
	TNC	25 000
	FEM-PNUD	415 975
	PNUE	175 970
	WFMC	19 300
	À identifier	568 012
Frais d'investissement :	NZAID XB	7 500
	NZAID XXB	300
	WFMC	500
	À identifier	2 000
	2 461 575	
FINANCEMENTS IDENTIFIÉS	1 891 563	
FINANCEMENTS À IDENTIFIER	570 012	

2. Avenirs océaniques

Objectif du programme : Pays et territoires insulaires océaniques à même de s'organiser et de faire face aux menaces et pressions pesant sur les systèmes océaniques et insulaires

Contexte stratégique

Ce programme a pour objet de garantir un environnement sain pour les générations présentes et futures des îles du Pacifique.

La Stratégie d'action pour la conservation de la nature et le Cadre régional océanique d'intervention sur les changements climatiques ont souligné le besoin d'intégrer la diversité biologique, la conservation et l'adaptation aux changements climatiques. Cette approche est celle adoptée par le programme Avenirs océaniques. Les interventions comprendront une assistance en vue de l'inclusion des priorités et plans en matière de diversité biologique dans les stratégies nationales de développement durable, par le biais de partenariats et grâce à des politiques et une planification intégrées.

Les activités sont exécutées dans le cadre des cinq volets suivants, définis dans les programmes stratégiques du PROE pour 2004-2013 :

- 2.1 Accords multilatéraux et mécanismes régionaux de coordination
- 2.2 Surveillance environnementale et rapports sur l'environnement
- 2.3 Changements climatiques, variabilité climatique, élévation du niveau de la mer et appauvrissement de la couche d'ozone stratosphérique
- 2.4 Gestion des déchets et lutte contre la pollution
- 2.5 Politique et planification environnementales

Les volets 2.3 et 2.4 correspondent à deux des trois grands secteurs de réalisation recensés par les membres du PROE dans le Plan d'action pour la gestion de l'environnement de la région du Pacifique 2005-2009 (approuvé à la 15^e Conférence du PROE en 2004) :

- 5.2 Prévention de la pollution
- 5.3 Changements climatiques, variabilité climatique, élévation du niveau de la mer et appauvrissement de la couche d'ozone stratosphérique

Déploiement de ressources

Cet alignement s'est traduit par la priorité accordée aux activités telles que les changements climatiques, la pollution et les déchets au cours des premières années de la structure du programme au sein du Secrétariat.

Nous proposons de poursuivre cette tendance en 2007, avec environ 75 % des ressources humaines (9 sur 12 chargés de programmes) affectés aux activités liées à la pollution et aux changements climatiques.

Ces activités sont appuyées par des initiatives menées au titre d'accords multilatéraux sur l'environnement (volet 2.1) qui contribuent également à la réalisation d'autres objectifs, notamment en matière de gestion des ressources naturelles, essentiellement visés par le programme Écosystèmes insulaires.

Les deux autres volets (« suivi et rapports » et « politique et planification ») seront maintenus avec des ressources relativement faibles sans que cela n'indique un manque d'engagement à leur égard. Cette situation reflète le fait que ces domaines sont essentiels à la bonne gouvernance de l'environnement mais qu'un important travail de fond doit être effectué pour élaborer les systèmes de gouvernance, rassembler des données fiables et définir des indicateurs pour mesurer les progrès. Dans le contexte du calendrier du programme, la première phase vise à obtenir un accord sur les approches régionales tandis que la réalisation des objectifs du programme devrait intervenir vers le milieu ou la fin de la période décennale à l'horizon 2013.

Une description détaillée de l'approche du programme pour 2007 est donnée dans le cadre de ces différents volets.

PROGRAMME 2

:

AVENIRS OCÉANIENS

Gestion du programme

La structure du programme est axée sur la concrétisation des résultats et objectifs prévus. Les enjeux écologiques sont tels qu'il est difficile d'établir une distinction claire entre les domaines de travail, tant au sein du programme Avenirs océaniques qu'entre les deux programmes. D'importants liens ont ainsi été établis. Par exemple, une importante partie du travail sur les accords multilatéraux sur l'environnement doit être effectuée dans le cadre des activités sur la Convention sur la diversité biologique exécutées par le programme Écosystèmes insulaires.

Les liens entre ces programmes se développeront en 2007, notamment en ce qui concerne les questions intersectorielles, telles que l'éducation à l'environnement, le renforcement des capacités et le développement durable, mais aussi les domaines techniques, tels que les changements climatiques et la biodiversité, la pollution terrestre et les écosystèmes côtiers, les substances chimiques et les espèces envahissantes, etc.

Si les programmes sont axés sur des domaines de travail, leur bonne exécution passe par la gestion des personnes concernées. Dans cette perspective, le directeur du programme Avenirs océaniques est hiérarchiquement responsable des personnes suivantes :

Bruce CHAPMAN	[Directeur du programme]
Phaedra MOORS	[Secrétaire du directeur du programme]
Frank GRIFFIN	[Conseiller en prévention de la pollution]
Sefanaia NAWADRA	[Spécialiste de la pollution marine]
Hiromi HIRONAKA	[Spécialiste de la gestion des décharges - JICA]
Mark RICKETTS	[Spécialiste des déchets solides]
Espen RONNENBERG	[Conseiller en matière de changements climatiques]
Dean SOLOFA	[Chargé de projet - Système mondial d'observation du climat pour l'Océanie]
Non financé	[Chargé de projet - Météorologie/climatologie]
Taito NAKALEVU	[Chargé de projet - Adaptation aux changements climatiques]
À pourvoir	[Spécialiste de l'environnement]
À pourvoir	[Spécialiste du développement durable]
Non financé	[Spécialiste en économie des ressources naturelles]
Non financé	[Chargé des études d'impact sur l'environnement]
Clark PETERU	[Administrateur adjoint - SIG]
À pourvoir	[Chargé de projet - Droit environnemental]
À pourvoir	[Conseiller chargé de l'assistance du FEM]
À pourvoir	[Responsable de projet - PIGGAREP]
À pourvoir	[Agent administratif - PIGGAREP]
Saunoa MATAU	[Chargé des finances - PIGGAREP]
	[Secrétaire du programme]

PROGRAMME 2

:

AVENIRS OCÉANIENS**Volet du programme : 2.1 – Gestion des accords multilatéraux sur l'environnement et des mécanismes de coordination régionale**

Objectif : Améliorer la capacité des pays et territoires océaniques à gérer les AME et les autres mécanismes régionaux et accords internationaux pertinents

Les pays et territoires insulaires océaniques sont concernés par un grand nombre de processus et d'accords internationaux sur l'environnement dont ils sont parfois parties. La participation à ces processus et accords a pour objectif de faire reconnaître les circonstances et les besoins de l'environnement océanique et d'affecter des ressources à leur gestion. Pour garantir des résultats positifs, les pays et territoires insulaires océaniques doivent continuer de participer activement à l'élaboration et à la mise en œuvre de ces accords et aux négociations connexes.

La grande majorité du travail du Secrétariat sur les AME est axé sur les trois grands domaines de réalisation définis dans le Plan d'action pour la gestion de l'environnement de la région du Pacifique 2005-2009, à savoir :

- la gestion des ressources naturelles
- la pollution et les déchets
- les changements climatiques.

Pour soutenir les membres du PROE, le Secrétariat facilitera la coordination régionale, fournira des conseils juridiques et techniques aux pays, contribuera à la préparation des documents d'information pour les conférences, recensera les synergies entre les accords et les dispositifs internationaux connexes et coordonnera les consultations préliminaires aux conférences visant à définir des positions régionales.

Ce volet aborde également le besoin de renforcer les cadres régionaux tels que les conventions d'Apia, de Nouméa et de Waigani ainsi que les processus et mécanismes de coordinations régionaux.

Des activités de mobilisation sont prévues en 2007 dans le cadre des processus du FEM, qui constitue une source importante d'assistance face aux enjeux écologiques de la région.

Volet du programme	Activité	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Prévisions budgétaires (dollars É.-U.)				
2.1.1 Soutien et amélioration de la gestion des accords multilatéraux sur l'environnement (AME) et autres accords internationaux et mécanismes régionaux	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien régional aux représentants océaniques aux grandes conférences des accords multilatéraux sur l'environnement, notamment (selon les besoins) : <ul style="list-style-type: none"> - Fourniture d'informations et de conseils pertinents (politiques, techniques, juridiques, etc.) - Élaboration des positions régionales - Formation des délégués aux exigences des AME, y compris en matière de capacités de négociation - Soutien administratif 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Au moins trois pays ayant reçu des conseils utiles sur les processus de négociation des AME ▪ Pays soutenus pour participer pleinement aux conférences des AME – Concrètement : note d'information et soutien administratif fournis à au moins 10 pays membres pour la COP13 de la CCNUCC et la COP8 de la CLD 	Sous-total 124 904				
			Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.		
			83 765	41 139	0		
			Sources de financement				
			AusAID-XB	44 702	NZ AID XB	Soutien au prog.	1 264

PROGRAMME 2

:

AVENIRS OCÉANIENS

Volet du programme	Activité	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Prévisions budgétaires (dollars É.-U.)																														
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutien pour aider les pays insulaires océaniques à s'acquitter de leurs obligations au titre des instruments suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Deuxièmes communications nationales sur les changements climatiques - Programme de travail sur la diversité biologique des îles - Plans d'action nationaux et stratégies pour la biodiversité - Programmes nationaux d'action pour l'adaptation aux changements climatiques - Programmes d'action nationaux/Programmes d'action sous-régionaux - Plans nationaux de mise en œuvre - Autoévaluations nationales des capacités à renforcer ▪ Élaboration de programmes de travail conjoints entre le PROE et les secrétariats de la CDB et des conventions de Ramsar et de Bâle ▪ Élaboration d'un mécanisme de coordination intégrée au niveau national pour les conventions de Bâle, de Rotterdam, de Stockholm et de Waigani 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien fourni aux pays en vue de les aider à s'acquitter de leurs obligations en matière de rapports et de mesures prévues par les AME auxquels ils sont parties, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> - À au moins deux pays en vue de la préparation de leurs deuxièmes communications nationales, de leurs programmes nationaux d'action pour l'adaptation aux changements climatiques et de leurs programmes d'action nationaux - À au moins cinq pays pour toutes les autres obligations ▪ Deux exemples de programmes de travail conjoints approuvés par les institutions concernées ▪ Mécanismes de coordination intégrée pour ces conventions en place dans au moins trois pays insulaires océaniques 																															
2.1.2 Soutien à la mise en œuvre des conventions d'Apia, de Nouméa et de Waigani	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien, information et conseils aux pays concernant les processus et exigences découlant des conventions d'Apia, de Nouméa et de Waigani • Promotion des conventions d'Apia, de Nouméa et de Waigani et dissémination d'informations sur les avantages qu'elles présentent pour la région • Organisation de la deuxième réunion du CCST de Waigani 	<ul style="list-style-type: none"> • Plus de pays insulaires océaniques en mesure de s'acquitter des obligations en matière de rapports et autres découlant de ces conventions • Ratification des conventions d'Apia, de Nouméa et de Waigani ou observation de leurs dispositions par de nouveaux pays insulaires océaniques • Deuxième réunion du CCST organisée et ayant fait progresser la mise en œuvre de la Convention 	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td colspan="3" style="text-align: center;">Sous-total</td> </tr> <tr> <td colspan="3" style="text-align: center;">83 729</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Frais de personnel</td> <td style="text-align: center;">Frais de fonct.</td> <td style="text-align: center;">Frais d'invest.</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">48 675</td> <td style="text-align: center;">34 054</td> <td style="text-align: center;">1 000</td> </tr> <tr> <td colspan="3" style="text-align: center;">Sources de financement</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">AusAIDXB</td> <td style="text-align: center;">25 385</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">NZAIDXB</td> <td style="text-align: center;">27 398</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Soutien au prog.</td> <td style="text-align: center;">1 264</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">PNUD</td> <td style="text-align: center;">10 000</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">À identifier</td> <td style="text-align: center;">19 682</td> <td></td> </tr> </table>	Sous-total			83 729			Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.	48 675	34 054	1 000	Sources de financement			AusAIDXB	25 385		NZAIDXB	27 398		Soutien au prog.	1 264		PNUD	10 000		À identifier	19 682	
Sous-total																																	
83 729																																	
Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.																															
48 675	34 054	1 000																															
Sources de financement																																	
AusAIDXB	25 385																																
NZAIDXB	27 398																																
Soutien au prog.	1 264																																
PNUD	10 000																																
À identifier	19 682																																
2.1.3 Soutien à l'élaboration de lois nationales sur l'environnement en vue de l'application des AME	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil sur les obligations juridiques découlant des AME, soutien à l'examen de la législation nationale et assistance à sa rédaction si nécessaire • Élaboration d'un projet d'un programme d'assistance juridique destiné aux pays 	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure satisfaction des obligations juridiques et amélioration correspondante de l'adoption de lois dans au moins trois pays • Évaluation des besoins juridiques effectuée dans au moins deux pays 	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td colspan="3" style="text-align: center;">Sous-total</td> </tr> <tr> <td colspan="3" style="text-align: center;">65 347</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Frais de personnel</td> <td style="text-align: center;">Frais de fonct.</td> <td style="text-align: center;">Frais d'invest.</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">34 112</td> <td style="text-align: center;">31 236</td> <td style="text-align: center;">0</td> </tr> <tr> <td colspan="3" style="text-align: center;">Sources de financement</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">AusAIDXB</td> <td style="text-align: center;">7 162</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">NZAIDXB</td> <td style="text-align: center;">33 645</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Soutien au prog.</td> <td style="text-align: center;">1 264</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">À identifier</td> <td style="text-align: center;">23 276</td> <td></td> </tr> </table>	Sous-total			65 347			Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.	34 112	31 236	0	Sources de financement			AusAIDXB	7 162		NZAIDXB	33 645		Soutien au prog.	1 264		À identifier	23 276				
Sous-total																																	
65 347																																	
Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.																															
34 112	31 236	0																															
Sources de financement																																	
AusAIDXB	7 162																																
NZAIDXB	33 645																																
Soutien au prog.	1 264																																
À identifier	23 276																																

PROGRAMME 2

:

AVENIRS OCÉANIENS

Volet du programme	Activité	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Prévisions budgétaires (dollars É.-U.)																											
2.1.4 Amélioration des mécanismes de coordination appuyant et harmonisant les politiques et programmes régionaux de développement durable	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation des partenaires pour fournir un soutien (technique et ressources) à la mise en œuvre du Programme de travail sur la diversité biologique des îles • Révision de la Stratégie d'action pour la conservation de la nature par le biais de consultations avec les parties prenantes notamment dans le cadre de la 8^e Conférence océanienne sur la conservation de la nature en PNG • Renforcement et développement des partenariats avec les bailleurs et d'autres partenaires pour améliorer les ressources et combler les lacunes en vue de la mise en œuvre des priorités nationales et régionales en matière de conservation dans le cadre de la Table ronde pour la conservation de la nature • Participation et contribution aux groupes de travail pertinents du CORP pour promouvoir la coordination des organisations régionales dans les domaines de l'environnement et du développement durable, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> - Groupe de travail sur le milieu marin (et PIROP) - Groupe de travail sur les terres - Plan pour le Pacifique - Développement durable - Énergie, etc. • Promotion de l'accès national et régional au financement du FEM grâce à : <ul style="list-style-type: none"> - la formulation de priorités pour les projets régionaux - la promotion dans les processus du FEM (Conseil et corps électoral du FEM, agences exécution) de procédures administratives adaptées aux circonstances des îles du Pacifique - la promotion des projets océaniens auprès du FEM et des agences d'exécution 	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariat formé en vue de la mise en œuvre du programme, avec au moins 10 partenaires et un bailleur mobilisés et un mémorandum d'accord élaboré à cette fin • Stratégie révisée par la conférence, avalisée par la région et distribuée • Conférence organisée en PNG • Mécanismes renforcés en vue du soutien des bailleurs et des partenaires et hiérarchisation des priorités se soldant par une augmentation mesurable du soutien pour les activités de conservation dans les pays membres • Table ronde pour la conservation de la nature opérationnelle et accessible pour comprendre les lacunes et les priorités, notamment en ce qui concerne la base de données sur les zones protégées, l'inventaire en ligne et les groupes de travail • Approche coordonnée du CORP face aux questions d'environnement • Meilleur accès aux financements du FEM pour les pays océaniens et les projets régionaux 	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="3" style="text-align: center;">Sous-total 249 351</th> </tr> <tr> <th style="text-align: center;">Frais de personnel</th> <th style="text-align: center;">Frais de fonct.</th> <th style="text-align: center;">Frais d'invest.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">95 864</td> <td style="text-align: center;">150 488</td> <td style="text-align: center;">3 000</td> </tr> <tr> <th colspan="3" style="text-align: center;">Sources de financement</th> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">AusAIDXB</td> <td style="text-align: right;">79 689</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">NZAIDXB</td> <td style="text-align: right;">33 160</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">NZAIDXXB</td> <td style="text-align: right;">96 800</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">Soutien au prog.</td> <td style="text-align: right;">1 264</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">À identifier</td> <td style="text-align: right;">38 438</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Sous-total 249 351			Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.	95 864	150 488	3 000	Sources de financement			AusAIDXB	79 689		NZAIDXB	33 160		NZAIDXXB	96 800		Soutien au prog.	1 264		À identifier	38 438	
			Sous-total 249 351																											
			Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.																									
			95 864	150 488	3 000																									
Sources de financement																														
AusAIDXB	79 689																													
NZAIDXB	33 160																													
NZAIDXXB	96 800																													
Soutien au prog.	1 264																													
À identifier	38 438																													

PROGRAMME 2

:

AVENIRS OCÉANIENS**Volet du programme : 2.2 – Suivi environnemental et rapports sur l'environnement**

Objectif : Améliorer les mécanismes de surveillance et de production de rapports sur les performances environnementales et les pressions socio-économiques qui s'exercent sur l'environnement

Les deux éléments de ce volet visent essentiellement à améliorer les systèmes de suivi environnemental à la disposition des pays et territoires océaniques tout en reconnaissant qu'ils dépendent de la qualité des informations disponibles.

L'absence de données permettant de prendre des décisions éclairées a été identifiée comme un problème chronique pour la majorité des pays et territoires océaniques depuis la Conférence de Rio en 1992. La fourniture d'assistance en matière d'acquisition, d'application et de gestion de données est donc un élément important de ce volet.

L'objectif est d'élaborer des procédures pour identifier les tendances négatives, les nouvelles menaces et les politiques antagoniques qui mettent en péril le développement durable. Des systèmes de production de rapports simples mais

systématiques seront conçus avec les membres et seront adaptés aux principaux enjeux et indicateurs. Ces activités devraient alléger la tâche des pays insulaires océaniques devant fournir des rapports dans le cadre des différents accords internationaux auxquels ils sont parties.

Un important travail reste toutefois à faire pour rassembler des données de base et constituer des systèmes efficaces de collecte de données associés à des indicateurs pertinents.

Les activités de ce volet se concentreront en 2007 sur la révision de l'approche adoptée en matière de rapports sur l'environnement en continuant d'élaborer des indicateurs et des procédures de suivi spécifiques.

Volet du programme	Activité	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Prévisions budgétaires (dollars É.-U.)		
2.2.1 Renforcement de la capacité nationale et régionale en matière de rapports sur l'état de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de l'élaboration d'un système de surveillance et d'évaluation applicable à la Stratégie d'action pour la conservation de la nature afin de mesurer les résultats obtenus et les progrès réalisés dans sa mise en œuvre • Poursuite de la formulation des procédures relatives aux profils de pays et d'indicateurs appropriés • Examen de l'approche actuellement adoptée dans la région en matière de rapports sur l'état de l'environnement et élaboration de recommandations à cet égard 	<ul style="list-style-type: none"> • Cadre de surveillance élaboré et mise en œuvre entamée • Profils de pays testés dans au moins deux pays pour suivre la mise en œuvre du Plan d'action pour la gestion de l'environnement de la région Pacifique • Examen réalisé, document présenté à la Conférence du PROE et recommandations acceptées 	Sous-total 54 434		
			Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.
			35 596	18 838	0
			Sources de financement		
			Soutien au prog.	AusAIDXB	22 664
	NZAIDXB	18 980			
	À identifier	11 526			

Volet du programme : 2.3 – Changements climatiques, variabilité climatique, élévation du niveau de la mer et atmosphère

Objectif : Améliorer la compréhension des pays et territoires océaniques à l'égard des questions liées aux changements climatiques, à la variabilité du climat et à l'élévation du niveau de la mer et renforcer leurs capacités dans ces domaines

Les îles du Pacifique sont déjà vulnérables à des phénomènes compatibles avec les effets néfastes prévus des changements climatiques. Ces effets graves et profonds comprennent la fréquence et l'intensité des cyclones tropicaux et la modification des situations météorologiques, l'érosion des côtes et le blanchiment du corail, l'endommagement des routes, ponts et plantations le long des côtes, la baisse de productivité des pêches et de l'agriculture, des sécheresses et des maladies transmises par les moustiques.

Comme indiqué dans l'introduction, ce volet de programme constitue une priorité pour les membres et le Secrétariat. Des progrès réguliers ont été enregistrés dans plusieurs domaines au cours des dernières années :

- Le Cadre océanique d'intervention sur les changements climatiques a été révisé et adopté par le Forum des îles du Pacifique
- Les projets pilotes d'adaptation ont démontré comment améliorer la résilience aux changements climatiques dans la région
- Le Projet océanique sur l'énergie renouvelable a été achevé
- La Stratégie océanique de mise en œuvre du Protocole de Montréal appuie l'élimination des substances qui appauvrissent la couche d'ozone
- Un soutien a été fourni pour l'observation du climat dans la région
- La participation aux négociations internationales a été importante.

Ces activités se poursuivront en 2007, avec un accent sur l'adaptation et l'élaboration de positions (notamment à l'échelle internationale) propres à obtenir des crédits dans ce domaine. En 2007 :

- Sous réserve de l'approbation du FEM, un grand projet d'adaptation sera lancé dans la région : le Projet océanique d'adaptation aux changements climatiques (PACC).
- Un soutien sera sollicité pour d'autres activités d'adaptation visant des domaines particuliers (tels que les liens entre les changements climatiques et la diversité biologique).
- Une assistance continuera d'être fournie pour aider les pays à participer aux réunions internationales (CCNUCC et Protocole de Kyoto) et à recenser des possibilités
- Sous réserve de l'approbation du directeur du FEM/Secrétariat, un projet régional sur les énergies renouvelables sera lancé pour réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Une assistance continuera d'être fournie pour l'observation du climat dans la région
- Sous réserve de l'accord du PNUE, un réseau régional sera mis en place pour soutenir l'élimination des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

PROGRAMME 2

:

AVENIRS OCÉANIENS

Volet du programme	Activité	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Prévisions budgétaires (dollars É.-U.)					
2.3.1 Renforcement des capacités météorologiques et climatologiques nationales	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Coordination du plan de mise en œuvre du Projet du Système mondial d'observation du climat dans les îles du Pacifique (SMOC-IP) ▪ Assistance, à la demande des pays, en vue de l'élaboration et de l'exécution de plans de mise en œuvre des SMN ▪ Coordination et soutien à la mise en œuvre des informations sur le climat ▪ Recherche de financements, organisation conjointe et coordination de la Conférence des directeurs des services météorologiques régionaux avec le bureau sous-régional de l'OMM à Apia (Samoa) ▪ Recherche de financement, organisation et coordination avec le bureau sous-régional de l'OMM à Apia (Samoa) en vue du bilan du Plan d'action stratégique pour le développement de la météorologie dans la région Pacifique 2000-2009 ▪ Organisation et coordination des activités de formation et de recherche destinées aux SMN 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réunion du Comité directeur du SMOC-IP organisée pour la période 2006-2007 et composition de ce comité révisée et actualisée si nécessaire ▪ Projets du plan de mise en œuvre du SMOC-IP suivis avec les partenaires et actualisés tous les six mois avec des rapports fournis au Comité directeur et au PROE ▪ Projet d'instrumentation du SMOC-IP mis en œuvre et besoins des Services météorologiques nationaux (SMN) en instruments de surveillance du climat évalués ▪ Augmentation des données des stations océaniques d'observation en altitude et en surface disponibles par le biais des centres de données internationaux ▪ Plans de mise en œuvre appuyés ▪ Assistance fournie à la demande en vue de la rédaction de lois nationales et d'autres documents juridiques ▪ Coordination, avec la SOPAC et le NIWA, de l'examen de la mise à jour sur le climat insulaire et suivi des progrès achevés ▪ Ressources obtenues pour la mise en œuvre du projet d'élaboration de produits et d'outils sur la météorologie et le climat (CLIPAC) ▪ Conférences annuelles des directeurs des services météorologiques régionaux organisées avec succès et résultats et recommandations communiqués au PROE et aux partenaires de développement ▪ Bilan du Plan d'action stratégique réalisé et approuvé par la Conférence des directeurs des services météorologiques nationaux et par le PROE ▪ Participation des météorologues des SMN à l'atelier OMM-NOAA de formation du Pacifique ▪ Collaboration avec l'USP, le NIWA, le Centre Orient-Occident, la NOAA, l'Australian Bureau of Meteorology (BOM) et d'autres institutions de recherche en vue d'ateliers et de séminaires de formation et de renforcement des capacités 	Sous-total 127 626					
			Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.			
			85 117	39 509	3 000			
			Sources de financement					
						AusAIDXB	25 732	
			NOAA	71 110				
			NZAIDXXB	10 942				
			Soutien au prog.	1 264				
			À identifier	18 578				

PROGRAMME 2

:

AVENIRS OCÉANIENS

Volet du programme	Activité	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Prévisions budgétaires (dollars É.-U.)																																
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuite du soutien et coordination de l'assistance technique régionale 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Projet de radio Internet (RANET) mis en œuvre et soutenu dans au moins huit pays et territoires insulaires océaniques ▪ Réseau d'information météorologique d'urgence pour les gestionnaires (EMWIN) et systèmes de transmission des informations à faible débit opérationnels et soutenus dans au moins 10 pays et territoires océaniques ▪ Autres systèmes de télécommunications suivis et appuyés au besoin en partenariat avec l'OMM, la NOAA, l'Australian Bureau of Meteorology et d'autres bailleurs 																																	
2.3.2 Informations sur le climat consolidées et accessibles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintien et développement du centre d'échange grâce au portail Web du PROE, avec des liens vers les institutions nationales, régionales et internationales appropriées 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Centre régional d'échange sur le climat opérationnel et accessible à tous les pays et territoires océaniques 	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td colspan="3" style="text-align: center;">Sous-total</td> </tr> <tr> <td colspan="3" style="text-align: center;">31 605</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Frais de personnel</td> <td style="text-align: center;">Frais de fonct.</td> <td style="text-align: center;">Frais d'invest</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">24 017</td> <td style="text-align: center;">7 588</td> <td style="text-align: center;">0</td> </tr> <tr> <td colspan="3" style="text-align: center;">Sources de financement</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">AusAIDXB</td> <td style="text-align: right;">25 732</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">Soutien au prog.</td> <td style="text-align: right;">1 265</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">À identifier</td> <td style="text-align: right;">4 608</td> <td></td> </tr> </table>			Sous-total			31 605			Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest	24 017	7 588	0	Sources de financement			AusAIDXB	25 732		Soutien au prog.	1 265		À identifier	4 608							
Sous-total																																			
31 605																																			
Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest																																	
24 017	7 588	0																																	
Sources de financement																																			
AusAIDXB	25 732																																		
Soutien au prog.	1 265																																		
À identifier	4 608																																		
2.3.3 Renforcement des mesures d'adaptation aux impacts des changements climatiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Finalisation du Plan d'action du cadre océanique d'intervention sur les changements climatiques (PIFACC) ▪ Finalisation de la proposition de projet de grande envergure concernant le PACC et soumission au FEM ▪ Identification des bailleurs et élaboration d'une proposition d'adaptation communautaire en partenariat avec des institutions religieuses, techniques et universitaires ▪ Soutien aux pays en vue de l'élaboration de leur deuxième communication nationale et de leur Programme national d'action pour l'adaptation aux changements climatiques (PANA) ▪ Soutien aux pays insulaires océaniques lors des négociations de la CCNUCC 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plan d'action du PIFACC adopté par les pays ▪ Propositions soumises au FEM, financement obtenu pour l'adaptation aux changements climatiques et mise en œuvre entamée ▪ Proposition intégrée achevée et soumise en vue de l'obtention d'un financement ▪ Capacité à élaborer leur deuxième communication nationale et leur PANA renforcée dans au moins deux pays ▪ Réunion préparatoire à la conférence/réunion des Parties organisée avec succès et notes d'information fournies et acceptées 	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td colspan="3" style="text-align: center;">Sous-total</td> </tr> <tr> <td colspan="3" style="text-align: center;">242 464</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Frais de personnel</td> <td style="text-align: center;">Frais de fonct.</td> <td style="text-align: center;">Frais d'invest</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">102 077</td> <td style="text-align: center;">140 387</td> <td style="text-align: center;">0</td> </tr> <tr> <td colspan="3" style="text-align: center;">Sources de financement</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">AusAIDXB</td> <td style="text-align: right;">25 732</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">NZAIDXXB</td> <td style="text-align: right;">150 860</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">Soutien au prog.</td> <td style="text-align: right;">1 264</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">PNUE</td> <td style="text-align: right;">60 000</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">À identifier</td> <td style="text-align: right;">4 608</td> <td></td> </tr> </table>			Sous-total			242 464			Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest	102 077	140 387	0	Sources de financement			AusAIDXB	25 732		NZAIDXXB	150 860		Soutien au prog.	1 264		PNUE	60 000		À identifier	4 608	
Sous-total																																			
242 464																																			
Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest																																	
102 077	140 387	0																																	
Sources de financement																																			
AusAIDXB	25 732																																		
NZAIDXXB	150 860																																		
Soutien au prog.	1 264																																		
PNUE	60 000																																		
À identifier	4 608																																		

PROGRAMME 2

:

AVENIRS OCÉANIENS

Volet du programme	Activité	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Prévisions budgétaires (dollars É.-U.)										
2.3.4 Promotion d'options d'atténuation et renforcement des mesures d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalisation d'études de suivi des sources d'énergie renouvelables ▪ Bilan de deux projets infructueux sur les énergies renouvelables et assistance technique en vue d'améliorer leur viabilité financière ▪ Soutien aux compagnies d'électricité, aux bureaux de l'énergie, au secteur privé et aux O.N.G. en vue de la formulation d'un plan et d'une stratégie pour connecter de nouveaux ménages et services sociaux (écoles, dispensaires, centres de télécommunications, etc.) à des sources d'énergie renouvelables ▪ Formation de deux ressortissants de pays insulaires océaniques en conception et exécution de projets utilisant des énergies renouvelables ▪ Assistance consultative à deux pays insulaires océaniques en vue d'améliorer leur fonctionnement en matière d'énergies renouvelables (comité de coordination, mandat, stratégies et plans) ▪ Promotion, coordination et fourniture d'assistance technique en vue de l'identification et de la confirmation de fonds pouvant être investis dans les énergies renouvelables ▪ Examen de la législation des pays insulaires océaniques sur l'énergie et l'environnement ▪ Organisation de campagnes (audiovisuelles) de sensibilisation du public et d'activités de formation dans les pays et territoires océaniques ▪ Assistance à l'élaboration du projet ADMIRE aux Îles Marshall et d'autres projets nationaux et régionaux ▪ Poursuite des relations avec le Japon et les autres bailleurs sur l'évaluation des besoins technologiques 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Au moins deux études de suivi réalisées ▪ Au moins deux projets sur les énergies renouvelables analysés et soutenus pour améliorer leur viabilité ▪ Assistance technique fournie à une compagnie d'électricité, un bureau de l'énergie, une entreprise privée et une O.N.G. pour connecter de nouveaux ménages et services sociaux à des sources d'énergie renouvelables ▪ Au moins deux ressortissants de pays insulaires océaniques formés et capables de concevoir et exécuter des projets utilisant des énergies renouvelables ▪ Au moins deux pays insulaires océaniques dotés de comités nationaux de coordination sur l'énergie et de mandats, de stratégies et de plans précis en la matière ▪ Au moins une étude de faisabilité réalisée et présentée à des bailleurs potentiels ▪ Examen de la législation sur l'énergie et l'environnement favorable aux énergies renouvelables réalisé dans au moins deux pays insulaires océaniques ▪ Programmes de sensibilisation aux énergies renouvelables et de promotion des expériences réussies en la matière menés auprès des professionnels du secteur énergétique, des politiciens, des investisseurs, des hauts fonctionnaires et du public dans au moins deux pays et territoires océaniques ▪ Au moins 200 000 dollars É.-U. de nouveaux projets de réduction des émissions de GES élaborés et faisant l'objet d'une demande de financement sur la base des rapports du PIREP ▪ Évaluations des besoins technologiques effectuées 	Sous-total 1 009 645										
			Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.								
			189 887	819 758									
Sources de financement													
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding-left: 20px;">AusAIDXB</td> <td style="text-align: right;">25 732</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">Soutien au prog.</td> <td style="text-align: right;">1 265</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">FEM-PNUD</td> <td style="text-align: right;">978 040</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">À identifier</td> <td style="text-align: right;">4 608</td> </tr> </table>						AusAIDXB	25 732	Soutien au prog.	1 265	FEM-PNUD	978 040	À identifier	4 608
AusAIDXB	25 732												
Soutien au prog.	1 265												
FEM-PNUD	978 040												
À identifier	4 608												
2.3.5 Soutien à l'élimination des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (SAO)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuite de l'application de la Stratégie régionale de mise en œuvre du Protocole de Montréal ▪ Mise en œuvre du Réseau régional PNUE-PROE d'élimination des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : <ul style="list-style-type: none"> - Prestation de conseils aux pays participants - Organisation d'un atelier régional 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Stratégie régionale menée à terme ▪ Approche coordonnée et adoptée en vue de la gestion et de l'élimination des substances qui appauvrissent la couche d'ozone 	Sous-total 117 405										
			Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.								
			24 017	90 388	3 000								
Sources de financement													
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding-left: 20px;">AusAIDXB</td> <td style="text-align: right;">25 732</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">Soutien au prog.</td> <td style="text-align: right;">1 265</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">À identifier</td> <td style="text-align: right;">90 408</td> </tr> </table>						AusAIDXB	25 732	Soutien au prog.	1 265	À identifier	90 408		
AusAIDXB	25 732												
Soutien au prog.	1 265												
À identifier	90 408												

Volet du programme : 2.4 – Gestion des déchets et lutte contre la pollution

Objectif : Améliorer la capacité des pays et territoires océaniques à gérer la pollution marine, les déchets dangereux, les déchets solides, l'évacuation des eaux usées et les autres sources de pollution d'origine terrestre

Les déchets restent en 2007 l'une des menaces les plus graves et immédiates pour l'environnement de la région Pacifique et le bien-être à long terme des Océaniques. Tous les déchets (dangereux, solides, liquides, etc.) nuisent au développement économique et social. Ce problème est particulièrement évident dans les secteurs de la santé publique, de l'eau, de la sécurité alimentaire, du tourisme, du commerce, de l'agriculture et des pêches.

Les déchets sont aussi synonymes d'argent gaspillé si l'on considère le coût des matériaux et de leur élimination et leur valeur potentielle en tant que ressource réutilisable ainsi que le coût de régénération des environnements endommagés par la mauvaise gestion des déchets. Celle-ci peut avoir des conséquences néfastes pour le tourisme car elle ternit l'image du « paradis océanique » et ravive l'association d'idées entre déchets et alertes sanitaires liées aux maladies infectieuses et à transmission vectorielle. La mauvaise gestion des déchets peut également présenter des risques de contamination des approvisionnements alimentaires, qui peuvent avoir des retombées négatives sur les marchés locaux et les recettes issues de l'exportation des produits agricoles.

L'inclusion de la gestion des déchets au chapitre sur l'environnement du Plan pour le Pacifique marque une étape positive vers la gestion des risques associés à cette question dans la région. Le PROE est d'avis qu'il s'agit d'une des questions les plus pressantes pour la région et qu'elle nécessite une attention immédiate.

Objectifs pour 2007

Le programme de travail pour 2007 sera axé sur plusieurs questions, dont l'application continue du PACPOL qui fait partie intégrante des activités de gestion des déchets et demeure un élément essentiel du renforcement des capacités nationales en matière de pollution d'origine marine. Les travaux continueront d'être axés sur : la formulation de plans nationaux d'intervention ; la formation du personnel chargé de la lutte contre les déversements en mer ; l'actualisation du modèle de législation et la promulgation de lois nationales ; et l'amélioration de la gestion environnementale des ports.

L'élimination totale des stocks existants de polluants organiques persistants (POP) et la mise en œuvre de plans régionaux visant à garantir la bonne gestion future des déchets solides et dangereux sont également prévues.

La priorité sera accordée à l'achèvement des plans nationaux de mise en œuvre de la Convention de Stockholm, en cours d'élaboration dans les pays insulaires océaniques, et la formulation ou le renforcement de politiques nationales de gestion des déchets allant dans le sens de la Stratégie régionale de gestion des déchets solides.

La modernisation des décharges existantes et l'amélioration des activités de recyclage au niveau national seront également visées par le programme de travail.

Les efforts se poursuivront en 2007 en vue du financement des volets nationaux et régionaux de la Stratégie de gestion des déchets. La minimisation des déchets, les déchets difficiles, le renforcement des capacités, le financement durable de la gestion des déchets et les décharges semi-aérobiques seront particulièrement encouragés.

PROGRAMME 2

:

AVENIRS OCÉANIENS

Volet du programme	Activité	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Prévisions budgétaires (dollars É.-U.)		
2.4.1 Soutien au contrôle de la pollution marine par les pays et territoires océaniques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Missions entreprises dans les pays sur demande pour soutenir la gestion et le maintien des plans d'intervention d'urgence en cas de déversements en mer et contribuer à la formation dans ce domaine ▪ Fourniture d'assistance à la demande en cas de déversements en mer ▪ Assistance aux pays et territoires océaniques en vue de l'amélioration de la gestion environnementale des ports ▪ Assistance aux pays et territoires océaniques en vue de la rédaction de lois nationales sur la pollution marine ▪ Soutien aux pays et territoires océaniques en vue du respect de leurs obligations au titre d'AME 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plans d'intervention maintenus à la demande des pays et interventions menées à bien ▪ Assistance technique fournie à la demande des pays et territoires océaniques en cas de déversements en mer ▪ Gestion environnementale appuyée/améliorée dans au moins trois pays et territoires ▪ Législation type sur la pollution marine mise à jour et fournie à tous les pays ▪ Assistance technique fournie à au moins cinq pays, amélioration des réseaux régionaux et de la représentation à l'OMI, et réponse à toutes les demandes de conseils techniques et stratégiques 	Sous-total 216 239		
			Frais de Personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.
			64 051	149 188	3 000
			Sources de financement AusAID-XB 7 162 OMI 150 000 MISD 56 286 Soutien au prog. 1 264 À identifier 1 527		
2.4.2 Soutien à la gestion des substances et déchets dangereux par les pays et territoires océaniques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuite de l'élaboration et de la mise à jour et distribution de directives régionales spécifiques visant la bonne gestion des substances chimiques en collaboration avec les pays et territoires et les organisations concernées ▪ Fourniture d'assistance technique aux pays et territoires océaniques en vue de l'élaboration de leurs systèmes de gestion des matières dangereuses ▪ Fourniture d'assistance technique à la demande des pays et territoires océaniques sur les catastrophes chimiques et les déversements accidentels 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Directives relatives à la bonne gestion des substances chimiques élaborées et distribuées, accompagnées d'une formation dans les pays ▪ Conseils et assistance techniques fournis à au moins cinq pays et territoires concernant la gestion des matières dangereuses ▪ Conseils et assistance techniques fournis à la demande des pays et territoires concernant la gestion des catastrophes chimiques 	Sous-total 131 320		
			Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.
			41 747	85 574	4 000
			Sources de financement AusAID-XB 46 732 Soutien au prog. 1 264 Taiwan-République de Chine 10 000 PNUE 15 000 À identifier 58 324		

PROGRAMME 2

:

AVENIRS OCÉANIENS

Volet du programme	Activité	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Prévisions budgétaires (dollars É.-U.)		
2.4.3 Élaboration et exécution de plans nationaux de mise en œuvre de la Convention de Stockholm	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fourniture d'assistance aux pays insulaires océaniques qui élaborent leur plan national de mise en œuvre dans le cadre de leurs obligations découlant de la Convention de Stockholm ▪ Assistance aux pays insulaires océaniques en vue de l'exécution des plans d'action contenus dans leurs plans nationaux de mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plans nationaux de mise en œuvre élaborés ou achevés dans 12 pays insulaires océaniques ▪ Conseils et assistance techniques fournis à au moins cinq pays en vue de l'exécution des plans d'action contenus dans leurs plans nationaux de mise en œuvre 	Sous-total		
			69 180		
			Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.
			41 747	23 433	4 000
			Sources de financement		
			AusAID-XB	41 144	
			Soutien au prog.	1 264	
			Taiwan-	5 000	
			République de Chine	21 772	
			À identifier		
2.4.4 Soutien à la gestion des déchets solides et liquides par les pays et territoires océaniques	<ul style="list-style-type: none"> • Assistance aux pays et territoires en vue de la gestion des déchets solides grâce à : <ul style="list-style-type: none"> - L'organisation d'un atelier de formation régional - L'élaboration et la distribution d'un kit de ressources destiné aux gestionnaires des déchets • Amélioration de la gestion des déchets difficiles grâce à : <ul style="list-style-type: none"> - L'élaboration et la distribution de lignes directrices sur le financement et la réduction de leurs impacts - La formulation d'un plan visant à minimiser l'utilisation des sacs plastique ▪ Amélioration des systèmes d'élimination des déchets grâce à : <ul style="list-style-type: none"> - La promotion de l'adoption de décharges semi-aérobiques - L'élaboration de lignes directrices sur la gestion des déchets sur les atolls ▪ Mise en œuvre de la stratégie régionale de gestion des déchets et du plan d'action associé grâce à : <ul style="list-style-type: none"> - L'assistance aux pays et territoires océaniques concernant leurs plans d'action nationaux ▪ Étude de la viabilité du recyclage régional ou sous-régional grâce à : <ul style="list-style-type: none"> - L'organisation d'un atelier avec l'Initiative régionale de recyclage dans les îles du Pacifique (PIRRI) - La réalisation d'une étude de faisabilité pour déterminer les coûts et les avantages 	<ul style="list-style-type: none"> • Personnel d'au moins 10 pays et territoires formé à la gestion des déchets solides dans le cadre de l'atelier régional • Kit de ressources sur les déchets produit et distribué à tous les pays et territoires • Au moins cinq pays et territoires formés pour utiliser ce kit • Adoption par au moins un pays ou territoire océanique des lignes directrices sur les déchets difficiles • Plan de minimisation de l'utilisation des sacs plastique adopté par au moins deux pays et territoires océaniques • Au moins trois pays et territoires océaniques ayant préparé des propositions de décharges semi-aérobiques bénéficiant du soutien des bailleurs • Au moins un atoll ou une île basse appliquant les lignes directrices sur la minimisation des déchets sur les atolls • Au moins cinq pays et territoires océaniques ayant reçu une assistance financière et autre en vue de la mise en œuvre de leurs plans nationaux de gestion des déchets • Modèle PIRRI (Pacifique Nord) analysé • Réception de l'étude de faisabilité par au moins trois pays et territoires océaniques en vue de son examen 	Sous-total		
			205 212		
			Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.
			86 209	119 003	0
			Sources de financement		
			AusAID-XB	26 272	
			JICA	92 270	
			NZAIDXXB	83 880	
			Soutien au prog.	1 264	
			À identifier	1 526	

Volet du programme : 2.5 – Politique et planification environnementales

Objectif : Fournir des outils pour améliorer les moyens d'adaptation aux pressions et aux nouvelles menaces et possibilités en s'appuyant sur des évaluations intégrées et des processus de planification

L'intégration efficace et durable de l'environnement et du développement est l'un des thèmes centraux du développement durable et des modes de subsistance des communautés insulaires. La politique et la planification environnementales ont pour objet de recenser les causes de la dégradation et de la surexploitation du milieu et de fournir des moyens de s'y attaquer en s'appuyant sur des mécanismes décisionnels gouvernementaux et communautaires intégrés.

Le présent volet a pour objectif de veiller à ce que les questions d'environnement soient prises en compte à tous les niveaux – international, régional et national (et sous-national) – notamment grâce à leur intégration dans la planification du développement national/régional.

Il entend également élargir la gamme d'outils dont disposent les pays insulaires océaniques pour prendre des décisions écologiquement rationnelles et favorables au développement durable.

Volet du programme	Activité	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Prévisions budgétaires (dollars É.-U.)		
2.5.1 Utilisation des EIE et d'outils et de mécanismes de planification environnementale par les pays et territoires océaniques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Révision des procédures de planification intégrée dans la région et fourniture de conseils sur les priorités régionales ▪ Soutien et conseils techniques sur les approches/systèmes de planification et d'évaluation intégrée dont les EIE ▪ Fourniture d'exemples d'approches de planification intégrée issus des projets pilotes du Programme d'action mondial pour la protection de l'environnement marin contre la pollution d'origine tellurique 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Révision effectuée et document sur les priorités régionales accepté par la Conférence du PROE ▪ Soutien et conseils techniques fournis à au moins trois pays ▪ Au moins deux études de cas réalisées et mises à la disposition des membres du PROE 	Sous-total		
			38 967		
			Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.
			20 829	15 138	3 000
			Sources de financement		
			AusAIDXB	7 162	
			NZAIDXB	18 184	
			Soutien au prog.	1 265	
			À identifier	12 356	
2.5.2 Soutien à la mise en œuvre de stratégies nationales pour le développement durable par le truchement de processus nationaux de planification environnementale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fourniture d'assistance technique en vue de la préparation des stratégies nationales de développement durable ▪ Assistance fournie aux pays en vue de l'élaboration d'un processus d'intégration des principales questions d'environnement (conservation de la nature, changements climatiques, dégradation des terres, pollution etc.) dans les processus de planification du développement, y compris les stratégies nationales de développement durable ▪ Contribution aux stratégies régionales sur l'environnement élaborées par d'autres agences 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assistance fournie à au moins trois pays en vue de l'élaboration ou de la mise en œuvre de leur stratégie nationale ▪ Au moins un modèle préparé pour intégrer la gestion des ressources naturelles ou les plans liés au climat dans les stratégies nationales de développement durable ▪ Participation effective à au moins deux processus pour intégrer d'importantes questions d'environnement dans les stratégies régionales 	Sous-total		
			60 615		
			Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.
			48 927	11 688	0
			Sources de financement		
			AusAIDXB	43 526	
			NZAIDXB	9 798	
			Soutien au prog.	1 265	
			À identifier	6 026	

PROGRAMME 2

:

AVENIRS OCÉANIENS

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES (DOLLARS É.-U.)	SOURCES DE FINANCEMENT	
Frais de personnel :	NZODA-XB	421 753
	MISD	56 286
	NOAA	61 100
	NZAID XB	159 456
	NZAID XXB	141 940
	Soutien au prog.	20 230
	FEM-PNUD	165 870
	Frais de fonctionnement :	NZODA-XB
OMI		147 000
	JICA	92 270
	NOAA	10 010
	NZAID XB	21 070
	NZAID XXB	197 542
	Taiwan-République de Chine	15 000 822 170
	FEM-PNUD	75 000
	PNUE	347 838
	À identifier	9 000
Frais d'investissement :	NZODA-XB	3 000
	OMI	3 000
	NZAID XXB	3 000
	NZAIDX	6 000
	À identifier	
		2 828 038
FINANCEMENTS IDENTIFIÉS		2 474 200
FINANCEMENTS À IDENTIFIER		353 838

DIRECTION GÉNÉRALE ET SERVICES ADMINISTRATIFS

3. DIRECTION GÉNÉRALE ET SERVICES ADMINISTRATIFS

Objectif : **Garantir l'existence de politiques et de services propres à contribuer à la réalisation des objectifs des programmes stratégiques du Secrétariat et à l'efficacité de l'organisation**

L'exécution efficace et rationnelle des deux programmes du Secrétariat et de leurs volets respectifs dans les pays et territoires océaniques requiert une équipe dirigeante énergique, enthousiaste et éclairée ainsi que des services administratifs et auxiliaires dynamiques et souples. Les services auxiliaires comprennent le soutien à la formulation et à la planification de politiques, les relations avec les bailleurs et les membres, les services financiers, la gestion et la mise en valeur des ressources humaines, l'évaluation du rendement de l'organisation, la gestion de l'infrastructure et des actifs, les services administratifs, les services d'édition et de communication et les technologies de l'information.

Les personnes suivantes contribuent à la réalisation des objectifs de ce programme :

<p>Asterio TAKESY [Directeur] F. Vitolio LUI [Directeur adjoint] Ruta TUPUA-COUPER [Secrétaire particulière du directeur] Apiseta ETI [Secrétaire particulière du directeur adjoint] Taito John ROACHE [Directeur administratif] Rosanna G-AH CHING [Secrétaire du directeur administratif] Non financé [Planificateur attaché de liaison avec les bailleurs de fonds] Non financé [Responsable du développement et de la qualité de l'Organisation] Jaap A. JASPERSE [Rédacteur responsable des publications] Kapeni MATATIA [Directeur des technologies de l'information] Christian SLAVEN [Administrateur des bases de données et systèmes de gestion] Mere TUQIRI [Adjoint du chargé de l'information et des publications]</p>	<p>Kemueli QOROYA [Responsable des technologies de l'information] Aliitasi UESELE-PETAIA [Responsable du réseau informatique] Peter MURGATROYD [Responsable du Centre d'information et de documentation] Miraneta WILLIAMS [Bibliothécaire adjointe] Alofa TU'UUAU [Directrice financière] Makereta KAURASI-MANUELI [Comptable de projet] Joanna MATTHES [Agente comptable] Angela AIOLUPOTEA [Chargée des finances] Seleisa AMERIKA [Chargée des finances] Linda ALAPAE [Chargée des finances] À pourvoir [Agent administratif principal] À pourvoir [Chargé du personnel] John SUFIE [Responsable des biens immobiliers] Pauline FRUEAN [Chargée des conférences et des voyages] Lupe SILULU [Responsable - Service du courrier et des archives] Helen TUILAGI-AH KUOI [Assistante - Gestion des documents] Filifilia TU'ULUA [Commis aux archives] Monica TUPAI [Réceptionniste] Faamanatu SITITI [Chauffeur/commis] Joseph LEIATAUA [Chauffeur/commis] Tologavale LEAULA [Auxiliaire de surface/employé de bureau] Amosa TO'OTO'O [Auxiliaire de surface] Sione LEVU [Préposé au nettoyage] Elvis BROWN [Agent de maintenance] Silupe GAFA [Jardinier]</p>
---	--

DIRECTION GÉNÉRALE ET SERVICES ADMINISTRATIFS

Réalisation	Activité	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Prévisions budgétaires (dollars É.-U.)		
Volet : 3.1 – Direction générale					
Objectif : Contribuer à l'amélioration des performances grâce à une direction éclairée					
<ul style="list-style-type: none"> • Soutien logistique aux Conférences du PROE • Consultation avec les membres • Maintien et renforcement des liens avec les bailleurs de fonds • Amélioration de la coordination régionale et internationale • Secrétariat géré de manière efficace et rationnelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion de conseils et de documents de travail aux membres • Consultation des membres lors de visites et de réunions • Respect des exigences des bailleurs de fonds et promotion du travail du Secrétariat • Contribution à la coordination régionale et à la coopération internationale dans l'intérêt des pays et territoires océaniques et du PROE • Poursuite des améliorations de l'efficacité opérationnelles et des questions liées au personnel 	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositions pratiques et documents prêts en temps utile • Suites claires et appropriées données en temps utile à toute question relative à la mise en œuvre des politiques et du programme de travail • Élaboration de stratégies de financement sur plusieurs années et identification d'autres possibilités de financement • Représentation lors des réunions annuelles du Conseil et des groupes de travail des organisations du CORP • Secrétariat efficace 	Sous-total 630 223		
			Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.
			351 473	278 750	0
			Sources de financement		
Budget de base			630 223		
Volet : 3.2 – Information et communication					
Objectif : Fournir des systèmes d'information et de communication fiables et conviviaux					
<ul style="list-style-type: none"> • Gestion des bases de données de l'organisation et des programmes • Développement et maintenance des systèmes d'archivage • Maintien et amélioration de l'accès aux services bibliothécaires • Production et diffusion de publications et de supports de sensibilisation et d'éducation 	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination, développement et mise à jour des applications couvertes par l'initiative de gestion des connaissances et des données : base de données, gestion des documents, système d'archivage numérique, intranet, IRC, etc. • Développement des communications du PROE et diffusion de publications : rapports de réunions, livres, sites web, etc. • Élaboration et application de nouvelles méthodologies en vue de la production des publications du PROE • Publication de documents du PROE 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des systèmes administratifs grâce aux bases de données et aux systèmes de gestion des données • Quantité accrue d'informations historiques sur l'organisation disponibles en ligne • Bon fonctionnement des systèmes et du service de soutien et d'assistance conformément aux normes arrêtées • Coût de la communication et des publications minimisé 	Sous-total 456 371		
			Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.
			367 471	72 400	16 500
			Sources de financement		
Budget de base		278 685			
Soutien au prog.		177 686			

DIRECTION GÉNÉRALE ET SERVICES ADMINISTRATIFS

Réalisation	Activité	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Prévisions budgétaires (dollars É.-U.)		
<ul style="list-style-type: none"> • Fourniture d'assistance sur les TIC au Secrétariat • Élaboration et mise à jour d'un processus de gestion des risques relatifs aux TIC 	<ul style="list-style-type: none"> • Fourniture de services d'information et de communication de qualité • Développement des communications électroniques en suivant l'évolution de la technologie et soutien aux systèmes financiers 	<ul style="list-style-type: none"> • Définition claire des références et des coûts des principaux services d'information et de communication et recommandations soumises à la direction sur ces questions • Systèmes informatiques sécurisés et temps d'immobilisation des communications minimisé 			
Volet : 3.3 – Financement					
Objectif : Fournir des informations et des rapports transparents, explicables et opportuns					
<ul style="list-style-type: none"> • Présentation en temps voulu d'états financiers fiables à la Conférence du PROE • Présentation en temps voulu de rapports financiers fiables aux bailleurs de fonds • Présentation de rapports de gestion financière à la Direction et aux programmes • Fourniture de processus de gestion intégrée des risques financiers 	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation en temps voulu des rapports d'audit et rapports financiers pour les Conférences du PROE • Fourniture en temps voulu de rapports financiers rigoureux à la demande des bailleurs • Fourniture de services financiers professionnels • Examen et amélioration des systèmes comptables et des procédures de contrôle interne • Préparation des rapports financiers et budgétaires requis par la Direction et les chargés de projet • Identification et évaluation des risques financiers et formulation de procédures pour les minimiser • Planification et gestion de l'investissement en banque des fonds de réserve 	<ul style="list-style-type: none"> • Avis sans réserve obtenu des commissaires aux comptes, comptes annuels et rapports budgétaires préparés • Fourniture aux bailleurs de rapports répondant aux normes en la matière. • Rapports de gestion et d'audit et rapports financiers disponibles en temps opportun • Règlement financier, politiques et procédures dûment appliqués • Rapports de gestion et financiers produits en temps opportun • Processus de gestion des risques financiers élaboré 	Sous-total 292 239		
			Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.
			229 039	55 700	7 500
			Sources de financement		
Budget de base			198 393		
Soutien au prog.			93 846		

DIRECTION GÉNÉRALE ET SERVICES ADMINISTRATIFS

Réalisation	Activité	Indicateurs vérifiables correspondant aux activités	Prévisions budgétaires (dollars É.-U.)		
Volet : 3.4 – Administration					
Objectif : Utiliser des systèmes de gestion du personnel et d'administration efficaces					
<ul style="list-style-type: none"> • Gestion du recrutement et de l'orientation du personnel ainsi que des prestations sociales associées • Mise en place de systèmes de gestion des performances du personnel • Gestion de l'infrastructure et des actifs du Secrétariat 	<ul style="list-style-type: none"> • Examen et suivi de l'application du Règlement du personnel • Administration du processus de recrutement et de préparation des contrats et organisation des permis de travail • Révision annuelle du système de gestion des performances et des fonctions et attributions • Poursuite de l'amélioration de la politique de valorisation des ressources humaines • Entretien et sécurité des bâtiments et terrains • Tenue des registres des actifs et réalisation de l'inventaire des biens et fournitures • Fourniture judicieuse et opportune de services administratifs au personnel et aux programmes 	<ul style="list-style-type: none"> • Règlement du personnel, politiques et manuel de procédure mis à jour et facilement accessibles • Processus de recrutement efficace et système de révision des contrats mis en place • Rapports individuels d'évaluation des performances du personnel réalisés en temps opportun • Maintien en fonction de personnel hautement qualifié et motivé • Bâtiments maintenus en bon état et assurance adéquate pour tous les actifs • Inventaire des véhicules, des équipements et du mobilier régulièrement mis à jour • Craintes et préoccupations du personnel examinées sans délai et résolues en temps opportun 	Sous-total 522 163		
			Frais de personnel	Frais de fonct.	Frais d'invest.
			257 315	252 348	12 500
			Sources de financement		
			Budget de base	472 063	
			Soutien au prog.	50 100	

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES (DOLLARS É.-U.)	SOURCES DE FINANCEMENT	
Frais de personnel :	Budget de base	883 664
	Soutien au prog.	321 632
Frais de fonctionnement :	Budget de base	659 202
Frais d'investissement :	Budget de base	36 500
	1 900 998	
FINANCEMENTS IDENTIFIÉS	1 900 998	
FINANCEMENTS À IDENTIFIER	0	

Programme régional océanien de l'environnement
BUDGET DES SERVICES ADMINISTRATIFS
POUR L'EXERCICE 2007

Honoraires des commissaires aux comptes		15,000
Frais bancaires		5,000
Acquisitions de capital		
- Matériel de bureau	1,000	
- Matériel informatique	25,500	
- Équipement	<u>10,000</u>	36,500
Communications		27,750
Électricité		75,000
Location de matériel		1,000
Assurance		85,800
Missions (direction, TI, finance, publications)		
- Vols	70,000	
- Indemnités journalières	<u>52,000</u>	122,000
Divers		6,800
Véhicules à moteur		3,500
Fournitures de bureau		7,000
Réceptions officielles		10,000
Affranchissement et frais de port		4,500
Impression et publications		18,150
Réparations et entretien		
- Bâtiments	6,000	
- Mobilier et matériel de bureau	14,500	
- Autres	<u>10,500</u>	31,000
Équipement de sécurité		1,000
Sécurité		18,000
Logiciels		30,000
Conférence du PROE		
- Vols	10,000	
- Indemnités journalières	10,000	
- Traduction et interprétation	120,000	
- Autres	<u>20,000</u>	160,000
Avantages sociaux		1,600
Perfectionnement du personnel		5,000
Fournitures de bureau		16,200
Cotisations		2,500
Traduction et interprétation		10,000
Eau		2,400
Total coûts de fonctionnement et dépenses en capital		<u>\$695,700</u>